

DOSSIER DE PRESSE

1912-2012 centenaire LPO



1982



1912



1989



2010



1970



1979



1976



1921



2007

POUR QUE NOS VICTOIRES CONSTRUISSENT L'AVENIR REJOIGNEZ-NOUS !



**100 ANS
D'ACTIONS
POUR LA NATURE**



1912-2012 : centenaire LPO, 100 ans d'actions pour la nature !



La LPO prépare ses 100 ans !

Tout au long de l'année 2012, nous célébrerons ainsi un siècle d'actions pour la nature !

Car, la LPO, c'est bien sûr la protection des oiseaux, mais également la préservation de la biodiversité et du vivant qui nous entourent, et dont nous ne saurions nous passer.

Si je devais, à l'occasion de ce centenaire, évoquer nos actions, je les résumerais en trois mots :

consternation, de voir cette nature si souvent agressée et encore trop souvent ignorée ;

détermination, parce que nous avons toujours agi sans jamais baisser les bras ou laisser faire ;

satisfaction, d'avoir collectivement obtenu des résultats significatifs en faveur de la nature.

Mais revenons un siècle en arrière : nous sommes en 1912 et les chemins de fer de l'Ouest organisent de véritables safaris pour abattre les "calculots" (nom donné aux macareux moines) sur l'archipel des Sept-Iles, au large de Perros-Guirec. Pendant de longs week-ends, des milliers de macareux, guillemots et petits pingouins tombent ainsi sous les plombs avant de remplir les poubelles de la ville. En deux ans de carnage, la population de macareux passe ainsi de 20 000 à 2 000 oiseaux !

La mobilisation d'une poignée d'amoureux de la nature aboutit à l'interdiction de ces massacres et à la création de la première réserve ornithologique de France sur l'archipel des Sept-Iles. La gestion de cet espace est alors confiée à la LPO, fondée la même année pour pallier les carences de l'État dans l'application des lois internationales pour la protection des oiseaux.

Aujourd'hui, 100 ans plus tard, riche de nombreux combats et de quelques victoires, riche des femmes et des hommes qui ont forgé l'histoire et l'âme de notre association, la LPO n'en a pas fini. Notre belle centenaire ne s'inscrira pas dans une maison de retraite ! Elle veut montrer, longtemps encore, sa formidable capacité à réunir, agir et construire pour l'avenir de l'oiseau, de la biodiversité, de la nature. Et, par conséquent, de l'homme.

En 2012, force est de constater que le travail est loin d'être terminé. Nous ne devons pas relâcher nos efforts.

Mais vous le savez, ensemble, nous restons aussi déterminés et animés de la même passion que nos aînés qui ont combattu la chasse au calculot. La protection de la biodiversité mérite l'engagement !

Toutes les équipes de salariés et de bénévoles de la LPO, accompagnées de nos partenaires et de tous ceux qui souhaitent œuvrer pour la protection de la biodiversité, se mobilisent pour que nous puissions vivre, ensemble, de grands moments d'anniversaire partout en France afin de célébrer ce centenaire. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Allain BOUGRAIN DUBOURG
Président de la LPO



Outarde canepetière © Louis-Marie Préau

La LPO EN 2012

Forte de 45 000 adhérents, 5 000 bénévoles actifs, 450 salariés sur le territoire national et de son réseau d'associations locales actives dans 74 départements, la LPO est la première association de protection de la nature, dédiée à la biodiversité, en France.

Sommaire

La LPO en 2012	2
Des femmes et des hommes	3
Un réseau	4
Des actions	5 - 9
■ LA LPO : 100 ANS DE CRÉATION ET D'ACTIONS	10-26
■ LA LPO DEMAIN	27-47



Vol de bernaches cravant au-dessus du Fier d'Arç © Michel Brosselin

LA LPO EN 2012

Elle agit au quotidien pour la sauvegarde de la biodiversité, à partir de sa vocation de protection des oiseaux. Reconnue d'utilité publique en 1986, son activité s'articule autour de **trois grandes missions** :

- protection des espèces
- conservation des espaces
- éducation et sensibilisation.

La LPO est le **représentant officiel en France de BirdLife International**, alliance mondiale qui réunit plus de 115 associations dans le monde (2,7 millions d'adhérents et 10 millions de sympathisants). Ce réseau mondial agit pour la protection des oiseaux et de la biodiversité, et pour le développement durable.

La LPO peut ainsi inscrire et renforcer ses actions, suivis et enquêtes, dans un contexte européen et mondial et apporter, en retour, son expertise et son concours aux actions menées par BirdLife International.

La LPO en chiffres

- ▶ 100 ans au service des oiseaux et de la nature
- ▶ 45 000 adhérents
- ▶ 5 000 bénévoles actifs
- ▶ 152 salariés à la LPO France et 300 salariés dans le réseau LPO
- ▶ 24 administrateurs bénévoles
- ▶ Présence dans 21 régions et 74 départements
- ▶ 13 plans nationaux de restauration d'oiseaux menacés
- ▶ 3 programmes européens de sauvegarde de la nature
- ▶ 7 centres de sauvegarde de la faune sauvage
- ▶ 27 000 ha de sites naturels gérés dont 1 600 ha en propriété
- ▶ 10 réserves naturelles nationales
- ▶ 5 réserves naturelles régionales
- ▶ 11 000 refuges sur 17 200 hectares
- ▶ 5 000 animations ou programmes éducatifs pour les scolaires par an, soit **plus de 100 000 enfants sensibilisés par an**
- ▶ 500 000 visiteurs accueillis sur les sites LPO tous les ans
- ▶ 5 500 conseils juridiques délivrés par an
- ▶ 23 000 appels téléphoniques traités chaque année
- ▶ 20 000 abonnés à la revue L'OISEAU MAGAZINE
- ▶ 7 000 abonnés au hors-série RAPACES de France
- ▶ 3 000 abonnés à la revue scientifique Ornithos
- ▶ 2 500 abonnés à L'OISEAU MAG junior
- ▶ 50 sites web



Sortie d'observation des oiseaux © Gilles Bentz

DES FEMMES ET DES HOMMES

La LPO est composée de milliers de femmes et d'hommes qui consacrent à l'association quelques heures ou une partie de leur vie afin de porter les valeurs et le message de l'association, et d'agir concrètement à ses côtés.

DES BÉNÉVOLES

Le premier fondement de la LPO est le bénévolat. Toute action bénévole reste une formidable et indispensable source d'énergie pour la vie et le devenir de l'association. Il n'est pas fondamental de connaître toutes les espèces d'oiseaux pour participer à des actions LPO. Chacun apporte ses compétences à la construction d'un projet. Grâce à ses bénévoles, la LPO peut tenir des stands, organiser des chantiers nature, encadrer des jeunes, animer des sorties, faire vivre ses centres de soins...



Bénévole en centre de soins © Katy Morell

DES SYMPATHISANTS

La LPO offre l'opportunité aux particuliers et aux personnes morales d'inscrire leurs terrains dans le réseau des Refuges LPO. Elle propose également au grand public, à travers son catalogue disponible sous format papier et sur sa boutique en ligne, toute une gamme d'articles sur les oiseaux et la biodiversité.

DES SALARIÉS

L'équipe salariée de la LPO est répartie en quatre pôles (Conservation de la nature, Développement associatif, Communication et partenariat, et enfin Administration, finances et ressources humaines) et en deux missions (juridique et internationale). Ces pôles sont sous la responsabilité directe du directeur général, Michel Métais, et, plus globalement, sous celle du conseil d'administration et du président Allain Bougrain Dubourg. Le siège social de la LPO se situe à Rochefort, aux Fonderies Royales.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est élu par les membres de la LPO lors de son assemblée générale annuelle. Il est constitué de bénévoles qui définissent la stratégie, les orientations, les actions de l'association en cohérence avec les responsables bénévoles des structures du réseau.

Ces administrateurs nationaux s'organisent pour être à l'écoute, accompagner et agir aux côtés des équipes salariées.

DES ADHÉRENTS

La LPO est l'une des premières associations environnementales en France, la plus conséquente dédiée à la biodiversité. Si ses actions se révèlent efficaces et qu'elle est consultée dans de nombreux dossiers environnementaux en France comme à l'étranger, c'est parce qu'elle a acquis un statut crédible et représentatif. En lien permanent avec leur association, les adhérents représentent la LPO sur le terrain et bénéficient d'une information régulière de sa part.



Gestion des niveaux d'eau sur une propriété LPO © LPO

UN RÉSEAU

Installée à Paris pendant 65 ans, la LPO transfère son siège social à Rochefort-sur-Mer en 1977, puis son réseau s'étend à partir de 1989. Aujourd'hui, la LPO est présente dans 21 régions et 74 départements.

L'ensemble des associations locales se retrouve au sein du Conseil National. Elles y partagent leurs expériences et contribuent aux projets et orientations de l'association.

DES ASSOCIATIONS LOCALES

Elles sont juridiquement distinctes de la LPO. Ayant à l'origine une vocation naturaliste, elles ont fait le choix de rejoindre le réseau LPO/BirdLife International. Chaque association locale a donc ses propres statuts (conseil d'administration, budget, etc.), tout en ayant des objectifs communs avec la LPO. Ces associations peuvent être départementales ou régionales, et seront 33 en 2012.

DES GROUPES

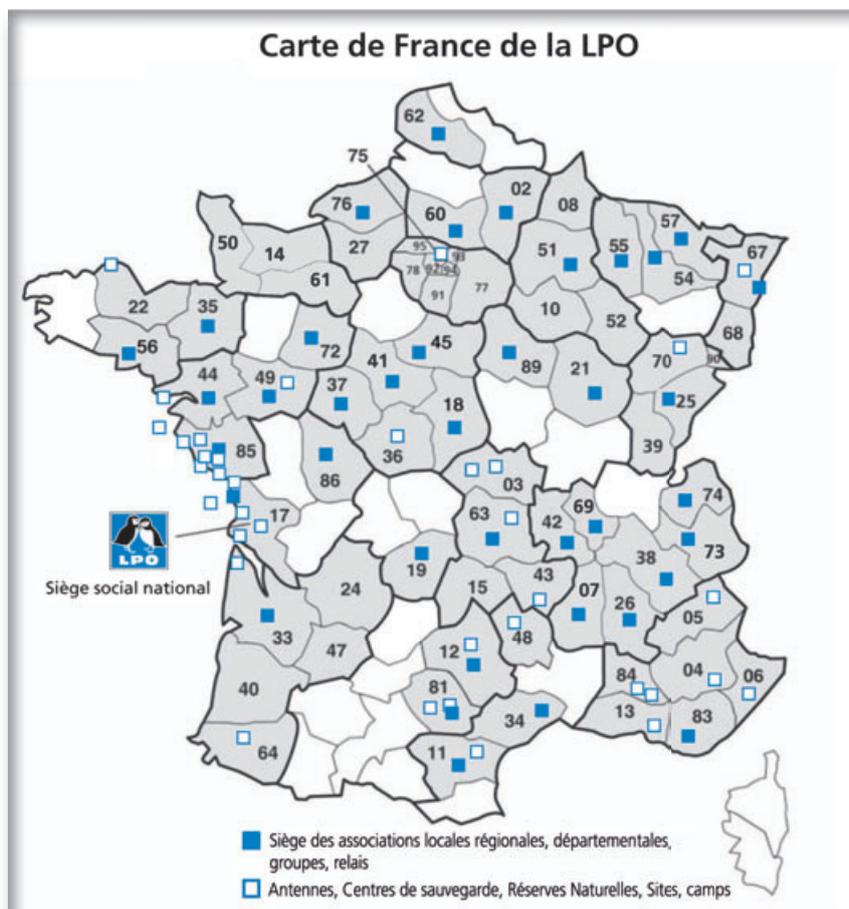
Ils sont une réunion de membres LPO ayant une activité commune. Ils n'ont pas de personnalité morale indépendante. Par conséquent, leurs activités sont intégrées à celles de la LPO France.

DES RELAIS

Ils sont assurés par une à deux personnes qui assument une mission de représentation ou de diffusion d'informations ou qui peuvent être chargées temporairement d'une mission particulière.

DES ANTENNES

Elles sont constituées d'une équipe de salariés de la LPO, délocalisée du siège social de Rochefort (comme, par exemple, la Station LPO de l'Île-Grande).



DES ACTIONS

La protection des espèces

La LPO est impliquée dans 13 plans nationaux d'action en faveur des oiseaux parmi les plus menacés de France (outarde canepetière, râle des genêts, butor étoilé, balbuzard pêcheur, gypaète barbu, vautour moine, vautour percnoptère, faucon crécerellette, milan royal, aigle de Bonelli, grand tétaras, pies-grièches, albatros d'Amsterdam...).

Elle gère également la réintroduction ou le renforcement de populations d'oiseaux menacés, comme les vautours fauves et moines dans les Grands Causses (Mission Rapaces), le faucon crécerellette dans l'Aude et les outardes canepetières en Poitou-Charentes.

L'association crée, anime et participe à de nombreuses enquêtes nationales et internationales. Elle coordonne actuellement le nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France (3^e génération, 2008-2012). Par ailleurs, elle contribue activement à la demande du ministère en charge de l'Ecologie, et avec le MNHN, au rapport sur l'état et les tendances des populations d'oiseaux en France.

Elle propose à l'État, aux collectivités régionales et locales, son expertise sur le patrimoine naturel, et concourt ainsi à la protection d'espèces et d'habitats menacés dans la gestion des sites Natura 2000.

Pour venir en aide à la faune en détresse, et notamment aux oiseaux, souvent victimes des effets néfastes de notre société moderne, la LPO gère 7 centres de sauvegarde, un relais, 2 Unités Mobiles de Soins et coordonne le programme "Oiseaux en détresse". L'année dernière, les centres LPO ont recueilli 5 695 animaux, dont 412 mammifères et quelques reptiles. Plus de 40 % de ces animaux ont pu être relâchés.



Soins à un circaète © Sarah Goliard



Pie-grièche à poitrine rose © Aurélien Audevard

L'ALBATROS D'AMSTERDAM



Albatros d'Amsterdam © Cédric Marteau

Parmi les espèces les plus menacées au monde (une cinquantaine de couples reproducteurs seulement), l'albatros d'Amsterdam ne niche que sur une île française du sud de l'océan Indien, l'île Amsterdam.

En 2010, à la demande des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf), et en partenariat avec le CNRS de Chizé, l'Institut polaire et la Réserve des Taaf, la LPO a rédigé un plan national d'action, présenté au comité national de protection de la nature. Il prévoit 20 actions à réaliser sur 5 ans, allant de la poursuite du suivi scientifique de la population à l'éradication des mammifères introduits, en passant par la promotion dans les instances internationales de mesures visant à réduire la mortalité accidentelle liée aux pêcheries.

LE VAUTOUR MOINE



Vautour moine © Fabrice Cahiez

Cette espèce a disparu de France au tout début du 20^{ème} siècle et a vu ses effectifs fondre dans toute l'Europe, à l'exception de l'Espagne. Elle a été réintroduite (1^{ère} mondiale à l'époque) avec succès, par la LPO, dans les Grands Causses à partir de 1992. Cette opération a bénéficié du savoir-faire acquis lors de la réintroduction du vautour fauve, 10 ans plus tôt. La population française de vautour moine est aujourd'hui la plus dynamique d'Europe, avec plus de 25 couples.



Marais au nord de Rochefort © Christophe Egreteau/Vincent Delecour

MARAIS DE L'OUEST

Face à la régression des prairies humides du marais Poitevin (40 % mises en culture en 20 ans) et à l'effondrement des effectifs nicheurs et migrateurs consécutifs, la LPO définit à partir de 1989 une stratégie pour la sauvegarde des 100 000 hectares de ces zones humides. Elle lance une campagne en leur faveur et débute ses acquisitions.

La préservation des espaces

GESTION DES MILIEUX NATURELS

Avec son réseau d'associations locales, la LPO est l'un des principaux gestionnaires d'espaces naturels de France. Elle gère plus de 27 000 hectares de milieux naturels dont près de 15 000 ha en réserves naturelles (notamment celle des Sept-Iles dans les Côtes-d'Armor et de Moëze-Oléron en Charente-Maritime), et plus de 1 600 ha en propriété. Ces espaces sont principalement des zones humides dont la LPO est un des gestionnaires historiques majeurs.

La LPO gère ou cogère des réserves naturelles depuis 1976, année de création de la réserve des Sept-Iles. Au-delà de ce site emblématique, la LPO s'est ensuite investie dans la mise en place de réserves naturelles littorales dans l'Ouest atlantique.

Aujourd'hui, notre association gère 10 réserves naturelles nationales :

- réserve naturelle nationale des Sept-Iles (*Perros-Guirec, Côtes-d'Armor*)
- réserve naturelle nationale des marais de Müllembourg (*Noirmoutier-en-l'Île, Vendée*)
- réserve naturelle nationale "Michel Brosselin" de Saint-Denis du Payré (*Vendée*)
- réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon
(2 réserves naturelles nationales : *Vendée et Charente-Maritime*)
- réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges
(*Les Portes-en-Ré, Charente-Maritime*)
- réserve naturelle nationale du marais d'Yves (*Yves, Charente-Maritime*)
- réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron
(*Moëze et côte oléronaise, Charente-Maritime*)
- réserve naturelle nationale du Val d'Allier (*Allier*)
- réserve naturelle nationale du sabot de Frotoy (*Haute-Saône*).

Et 5 réserves naturelles régionales :

- réserve naturelle régionale des Coteaux du Pont-Barrée (*Maine-et-Loire*)
- réserve naturelle régionale du marais de la Vacherie (*Champagné-les-Marais - Vendée*)
- réserve naturelle régionale de La Massonne (*La Gripperie Saint-Symphorien et Saint-Sornin, Charente-Maritime*)
- réserve naturelle régionale de Cambournet-sur-le-Sor (*Tarn*)
- réserve naturelle régionale des Partias (*Hautes-Alpes*).



Ile Rouzic, réserve naturelle des Sept-iles
© Régis Perdriat



RN d'Yves © Thomas Deniset

Parmi les réserves naturelles nationales, quatre se situent sur le littoral atlantique : Lilleau des Niges depuis 1980, le Marais d'Yves depuis 1981, les Marais de Moëze depuis 1985 (complété en 1993 par la partie maritime sur Oléron) et les deux réserves de la baie de l'Aiguillon, créées en 1996 et 1999, et gérées aux côtés de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

Ces quatre sites sont étroitement connectés et les oiseaux d'eau les utilisent selon leur besoin écologique. Ces espaces constituent donc un ensemble remarquable au sein des Pertuis Charentais puisqu'il forme le premier site d'accueil pour les oiseaux d'eau en hiver, loin devant la Camargue. Ils constituent un complexe écologique exceptionnel.

RÉSERVE NATURELLE DE MOËZE-OLÉRON (CHARENTE-MARITIME)



RN de Moëze-Oléron © Philippe Delaporte

Alors qu'en moyenne 12 000 limicoles hivernaient entre 1976 et 1985 avant la création de la réserve naturelle (1985), ce chiffre est passé à 70 000 aujourd'hui.

En effet, le site a bénéficié des actions de protection, de surveillance et de gestion hydraulique (niveau d'eau adapté aux reposoirs de marée haute) mises progressivement en place par la LPO.

Des résultats de même nature s'observent pour les limicoles nicheurs.



Mésange charbonnière sur nichoir
© Fabrice Cahez

LE RÉSEAU DES REFUGES LPO

La LPO offre l'opportunité aux particuliers et aux personnes morales (collectivités, établissements, entreprises...) de protéger les oiseaux et la nature chez eux, en inscrivant leurs terrains en Refuges LPO. Les Refuges LPO forment le premier réseau de jardins écologiques en France en faveur de la biodiversité de proximité. Le premier Refuge LPO a vu le jour en 1921 dans le département du Nord.

Aujourd'hui, 11 000 propriétaires de jardins, domaines, fermes sont engagés dans le programme Refuges pour préserver la vie sauvage. Grâce à ce réseau, il est possible d'accueillir la faune et la flore sauvages au pas de sa porte, tout en apprenant à réduire son impact sur l'environnement et à jardiner nature.

Le réseau des Refuges LPO permet également d'ouvrir le champ de la science participative.



L'éducation et la sensibilisation

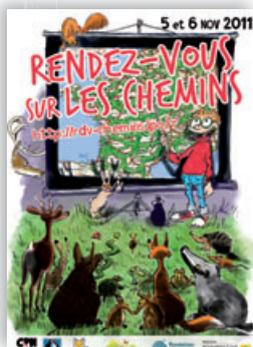


Acteur essentiel de l'éducation à l'environnement, la LPO bénéficie de l'agrément "Education nationale" et "Jeunesse et sport". Elle siège au CFEEDD, instance nationale d'éducation à l'environnement et développe des partenariats avec plusieurs acteurs de l'éducation (Fédération des clubs Connaître et Protéger la Nature-FCPN, Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe-FEEE...).

Elle propose à tous les publics, et plus particulièrement aux scolaires, des visites guidées, des ateliers, des conférences, des expositions, et participe aux grands événements nationaux, tels que la Fête de la nature, la Nuit de la chouette, l'Eurobirdwatch...

Ainsi, 200 000 personnes sont sensibilisées, chaque année, à travers plus de 5 000 activités pédagogiques pour tous (scolaires et grand public).

En collaboration avec ses partenaires, elle amplifie son action éducative vers les familles et les jeunes.



Avec l'éducation à la nature comme dénominateur commun, la FCPN et la LPO ont signé un premier accord-cadre en 2005, renouvelé en 2006 et reconduit tacitement tous les ans. Cet accord vise, notamment, l'échange de compétences et d'informations, et la réalisation d'actions et de journées thématiques communes. Cet accord s'est concrétisé avec la réalisation d'une campagne d'éducation commune, "Chemins : j'aime la nature sur les bords", marquée par un événement annuel, le week-end "Rendez-vous sur les chemins".

Par ailleurs, elle organise, tous les deux ans, avec les Parcs Naturels Régionaux, la Nuit de la chouette.



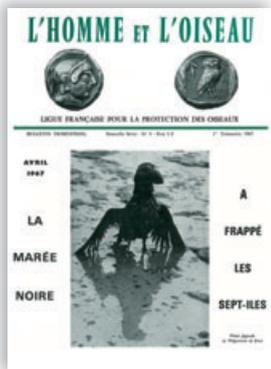
La LPO crée de nombreux outils et ses propres jeux de société pour toute la famille : c'est le cas, par exemple, du jeu "Robin des jardins, sois le plus malin pour protéger la nature!".



La LPO diffuse des informations auprès des médias dans un souci de vulgarisation scientifique et édite ses propres revues :

- L'OISEAU MAGAZINE (20 000 abonnés),
- L'OISEAU MAG junior (2 500 abonnés),
- RAPACES de France (7 000 abonnés),
- Ornithos (3 000 abonnés).

La défense de la nature



LA MISSION JURIDIQUE

Dotée de deux chargées de mission, elle lutte contre les atteintes à la protection des oiseaux et à leurs habitats naturels (pollutions, destructions), et contre les excès de la chasse.

La LPO bénéficie de l'agrément "Protection de l'environnement", ce qui lui permet de se constituer partie civile et de demander réparation de tout préjudice indirect causé par des infractions environnementales :

- tirs d'espèces protégées
- piégeage et empoisonnement de rapaces
- dates de chasse non respectées
- braconnage des petits passereaux (pinsons, ortolans...)
- trafic d'oiseaux (marchés, animaleries, Internet...)
- destructions de milieux naturels (pollutions marines, assèchement de zones humides..).

Près de 100 contentieux sont menés chaque année par la LPO devant les tribunaux judiciaires pénaux et administratifs.

Ainsi, le médiatique procès de l'*Erika* a permis de faire reconnaître, pour la première fois le "préjudice écologique" accordé à une association. Il s'agit là d'une victoire, confirmée en appel en 2010, après 10 ans de procédure.

L'événement permet également la reconnaissance des compétences d'une ONG et du travail de 8 000 bénévoles qui se sont mobilisés autour de la LPO pour recueillir, soigner et tenter de sauver 62 000 oiseaux.



Erika, des pompiers récupèrent le cadavre d'un fou de Bassan © Vincent Munier

Présence dans le monde

LA MISSION INTERNATIONALE

La LPO est affiliée à une alliance internationale, BirdLife International, qui regroupe plus de 115 ONG dans le monde. En partenariat avec les représentants de BirdLife Europe, la Mission internationale mène des actions de lobbying sur les politiques européennes ayant un impact sur l'environnement, et plus particulièrement sur la biodiversité.

Elle participe également à la protection de la biodiversité ultramarine en appuyant et en valorisant des projets de conservation des oiseaux dans les collectivités et territoires concernés, en relation avec les associations locales.

Enfin, cette mission soutient le renforcement du réseau BirdLife dans les pays francophones d'Afrique et le développement des associations naturalistes locales, à travers des projets de conservation de la nature.



Coq de roche orange © M. Dechelle



Héron agami © S. Uriot



Macareux moine © Gilles Bentz

LA LPO : 100 ANS DE CRÉATION ET D' ACTIONS

Le 26 janvier 1912, la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux, future LPO, voit le jour lors d'une séance de la Société Nationale d'Acclimatation de France, dont le siège social se situe à Paris. Au plan légal, l'association est une section de la SNPN (Société Nationale pour la Protection de la Nature).

C'est la non-observation par la France de la Convention Internationale sur la Protection des Oiseaux utiles à l'agriculture de 1902, qui est à l'origine de cette création.

Sommaire

Les dates clés	12-16
Les hommes marquants	17-20
Les victoires du passé	21-26

■ CONSTRUISONS L'AVENIR : LA LPO DEMAIN	27-47
--	-------

En mars 1912, le premier Président de la Ligue, Magaud d'Aubusson, propose un programme qui pose déjà les bases de la LPO actuelle :

- la défense de l'oiseau, auxiliaire indispensable pour lutter contre les insectes qui s'attaquent aux cultures
- l'établissement de nichoirs artificiels, du nourrissage hivernal et de la protection des couvées pour enrayer le déclin des oiseaux, causé par l'agriculture en mutation
- le combat pour l'abolition de la destruction des oiseaux, avec l'accord tacite des autorités, aux moyens de pièges, filets et autres engins ainsi que l'industrie de la "plumasserie"
- la lutte pour l'adoption de dispositions spéciales assurant la conservation des espèces, notamment en période de reproduction et de migration
- le suivi de la migration avec le Muséum national d'Histoire naturelle
- la protection des oiseaux non indigènes, grâce à une coopération avec les autres ligues européennes
- l'éducation à l'environnement pour apprendre aux enfants à connaître et aimer les oiseaux...

Cette même année 1912 :

- les "chemins de fer de l'Ouest" organisent de véritables safaris pour abattre les "calculots" (nom donné aux macareux moines)
- la LPO parvient à mobiliser l'opinion publique et obtient l'arrêt de cette activité meurtrière
- l'archipel des Sept-Iles est alors classée en réserve ornithologique
- le macareux ne va plus quitter la LPO.

Un symbole : le macareux moine

Symbole de la LPO, le macareux moine (*Fratercula arctica*) est un oiseau de la famille des alcidés dans laquelle on trouve, nicheurs en France, le guillemot de Troïl (*Uria aalge*) et le pingouin torda (*Alca torda*). Tous les trois ont des livrées noires et blanches.

Le signe distinctif remarquable du macareux moine, surnommé "calculot ou clown de mer", reste son gros bec, comprimé latéralement en forme de triangle et bariolé, en période nuptiale, de rouge, jaune et bleu foncé. Il présente également une silhouette caractéristique : une grande tête, une courte queue et un corps rond. D'une trentaine de centimètres de long, son envergure peut atteindre 60 centimètres pour un poids de 375 à 550 grammes.

Ses pattes palmées, qui sont relativement courtes, orange vif en été virant au jaune en hiver, lui servent de gouvernail sous l'eau. Pour se propulser, il bat des ailes.

Oiseau piscivore, le macareux passe la plupart de son temps en mer. Il pêche en groupe en chassant sous l'eau (lançons, sprats et mollusques).

Disposant d'une langue râpeuse, présentant des formations en épines orientées vers l'arrière, il peut emporter simultanément jusqu'à 60 proies dans son bec.

En période de nidification, il revient sur terre pour se reproduire et se réunit en larges colonies sur le haut des falaises. Il y creuse un terrier (généralement sous le couvert herbeux) pour y élever son unique poussin, dans un nid de plumes. Les lieux de reproduction les plus connus sont situés en Islande, en Écosse et en Scandinavie. En Bretagne, il niche dans l'archipel des Sept-Iles.

La mise en Réserve des Sept-Iles, en 1976, protège aujourd'hui d'autres espèces nicheuses telles que le pingouin torda, le guillemot de Troïl, les goélands argenté, brun et marin, la sterne de Dougall, le grand cormoran, le fulmar boréal, le puffin des Anglais, l'océanite tempête, le cormoran huppé, le fou de Bassan mais aussi le faucon pèlerin.

Les effectifs du macareux ont été touchés par trois marées noires successives qui ont atteint les Sept-Iles :

- le *Torrey-Canyon* en avril 1967 (400 couples en 1967 contre 2 500 en 1966)
- l'*Amoco Cadiz* en mars 1978 (620 couples en 1978 contre 800 en 1977)
- le *Tanio* en mars 1980 (130 couples en 1980 contre 330 en 1979).



Chouette hulotte © EmileBarbelette

LES DATES CLÉS

1912 CRÉATION DE LA LPO

Le 26 janvier 1912, la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux, future LPO, voit le jour lors d'une séance de la Société Nationale d'Acclimatation de France, dont le siège social se situe à Paris.

1921 NAISSANCE DES REFUGES LPO

Le 1^{er} Refuge LPO, appelé "Refuge de la Cabine", est créé dans le nord de la France, en forêt de Mormal, ancienne futaie de 17 hectares rasée par la guerre 14-18. La Première Guerre mondiale a, en effet, bouleversé les milieux, dégradé profondément la nature et privé les oiseaux communs de leurs sites de nidification.

En 1919, Magaud d'Aubusson décide de "ré-acclimater" les oiseaux, notamment les espèces liées aux cultures, tandis qu'en 1920, Adrien Legros, futur référent Refuges de la Ligue, publie un texte intitulé "Sanctuaires d'oiseaux".

1925 PREMIÈRE STRUCTURATION DE LA LPO

Création de la Fédération des Groupements français pour la Protection des Oiseaux, avec Jean Delacour comme Président.

1957 CRÉATION DE LA PREMIÈRE ASSOCIATION LOCALE LPO

La LPO Haut-Rhin devient la première association locale à porter le nom de LPO. Cette création marque le début du réseau local LPO.

1964 NOUVELLE STRUCTURATION DE LA LPO

La LPO est alors associée à la Fédération Française d'Ornithologie (canariculteurs et éleveurs d'oiseaux de cage) par le biais de son président, Marcel Ciutat, qui devient vice-président de la LPO.

La devise de la LPO devient : "Protégez l'oiseau libre, élevez le canari" et son sigle un merle sur son nid, qui rappelle le graphisme du lait en poudre Nestlé.

La LPO, qui compte alors 300 membres, possède un bureau de 2 pièces 129 Bd St Germain avec une secrétaire à plein temps (Odile Blanchet) et un garde pour les Sept-Iles (un marin-pêcheur, Lucien Le Dret, qui reçoit une petite indemnité). Elle est présidée par Jean Delacour, avec comme présidents-adjoints Paul Murat puis le colonel Philippe Milon.

Ses ressources sont, outre les maigres cotisations des membres, une subvention annuelle du Conseil supérieur de la chasse pour les Sept-Iles (3 000 F/an) et les rentrées du Salon des oiseaux organisé chaque automne, depuis 1951, Place de la République.

La LPO possède déjà un réseau de refuges et quelques délégués départementaux.

La même année, Jean-François et Michel Terrasse, administrateurs de la LPO, créent une centrale "rapaces".

1965

LANCEMENT DE LA REVUE L'HOMME ET L'OISEAU

Le colonel Philippe Milon lance la revue trimestrielle "L'homme et l'Oiseau", avec, pour le premier numéro, une de ses photos en couverture : un macareux en parade. Cette photo sert ensuite de modèle au futur logo de la LPO dont le graphisme est réalisé par Antoine Reille.

La LPO compte alors 752 refuges couvrant 22 009 ha qu'elle défend contre la loi Verdeille (loi sur les associations communales de chasse agréées) votée en 1964. Celle-ci risquait de rendre la chasse possible dans nombre de refuges. Michel Lacoste et Antoine Reille rentrent au Conseil d'administration en mars.

1966

LA LPO, ASSOCIATION INDÉPENDANTE

Date de déclaration de la LPO au Journal Officiel. Elle cesse donc d'être une sous-section de la SNPN. Théodore Monod rentre au Conseil d'Administration.

1967

ECHOUAGE DU TORREY CANYON

Avec la marée noire du *Torrey Canyon*, qui atteint l'archipel des Sept-Iles le 10 avril, la LPO mobilise, notamment sur un stand de la Foire de Paris. L'association passe alors à 3 000 membres.

1968

1^{ER} JANVIER : LA LPO AU MUSÉUM

Antoine Reille, resté seul à assumer l'administration générale pendant que Jean Delacour est aux Etats-Unis, transfère les bureaux au siège de la SNPN au Muséum (57 rue Cuvier) et fusionne "l'Homme et l'Oiseau" avec le "Courrier de la Nature".

2 MAI : FIN DU SALON DES OISEAUX POUR LA LPO

Le Conseil d'administration décide de ne plus participer à ce salon, orienté uniquement vers les oiseaux de cage.

1976

REMANIEMENT DU BUREAU

A la suite de la démission de Jean Delacour, nommé président d'honneur, le bureau est remanié :

- président : Philippe Milon
- vice-présidents : Frank Duncombe, Laurent Yeatman, Antoine Reille
- secrétaire général : Michel Brosselin.

1977

INSTALLATION DE LA LPO À ROCHEFORT

Dans les années 1970, sous l'impulsion de Michel Brosselin, l'association se bat pour la création d'un réseau national de réserves de chasse maritimes et de réserves naturelles. En 1977, la LPO et FNE (France Nature Environnement) décident de déplacer leur siège de Paris au cœur des marais de l'Ouest, à Rochefort (Charente-Maritime), nouveau siège du Conservatoire du littoral.

La LPO est co-fondatrice et membre de FNE, association créée en 1968 et reconnue d'utilité publique en 1976, qui fédère un mouvement citoyen d'environ 3 000 associations de protection de la nature et de l'environnement en France métropolitaine et en outre-mer. La LPO est également présente au sein du Conseil d'administration du Conservatoire du littoral.

1978

L'AMOCO CADIZ S'ÉCHOUE SUR LES CÔTES BRETONNES

C'est la catastrophe la plus importante jamais connue en France (230 000 tonnes de pétrole déversées sur les côtes bretonnes de la Manche). Elle touche de plein fouet la réserve des Sept-Iles et affecte durablement les populations d'alcidés, notamment celles du macareux moine.

1982

CRÉATION DU PREMIER CENTRE DE SAUVEGARDE POUR LA FAUNE SAUVAGE EN DÉTRESSE

C'est en Alsace que la LPO crée son premier centre de sauvegarde pour venir en aide à la faune sauvage en détresse. Depuis, 6 autres centres et 2 Unités Mobiles de Soins ont vu le jour.

1985 CRÉATION DE L'OISEAU MAGAZINE

La LPO lance sa revue nature "L'OISEAU MAGAZINE", dont la rédaction en chef est, depuis cette date, assurée par Yann Hermieu. Ce magazine est à la fois, la "vitrine" de l'oiseau, l'ambassadeur de la LPO et de son développement, et reflète le quart de siècle le plus engagé pour la LPO, depuis sa création.

Au fil des années, le nombre d'abonnés ne cesse de croître : de 2 300 en 1985, il est passé à 20 000 aujourd'hui. En 1998, vient s'ajouter un hors-série annuel uniquement consacré aux rapaces diurnes et nocturnes : "RAPACES de France".

1986 ALLAIN BOUGRAIN DUBOURG DEVIENT PRÉSIDENT DE LA LPO

Sollicité par Antoine Reille, Allain Bougrain Dubourg accepte de devenir président de la LPO, à condition de n'assumer que trois ans de mandat. En fait, la force de son engagement a amené à ce qu'il soit reconduit à ce poste jusqu'à aujourd'hui.

1988 PREMIÈRE CONVENTION DE LOCATION POUR LA SAUVEGARDE DE 5 COMMUNAUX EN MARAIS POITEVIN (LPO - WWF)

L'année suivante, 9 autres communaux vendéens signent des conventions avec le Parc du Marais Poitevin, la LPO et le WWF, protégeant du drainage quelque 2 000 ha de prairies humides.

1989 CRÉATION DE LA PREMIÈRE DÉLÉGATION LPO

23 ans après, il en existe 33.

1994 CRÉATION D'ORNITHOS

La LPO édite "Ornithos", la revue des ornithologues de terrain. D'abord trimestrielle, la revue devient bimestrielle en 2001 et atteint 3 000 abonnés.

1995 LA LPO : REPRÉSENTANT OFFICIEL DE BIRDLIFE INTERNATIONAL EN FRANCE

Ce vaste réseau mondial d'ONG, qui rassemble 2,5 millions de membres dans plus de 115 associations nationales et dans 6 régions du monde, agit pour la protection des oiseaux et de la biodiversité, et pour le développement durable. Depuis son intégration dans ce réseau, la LPO peut inscrire et renforcer ses actions, suivies et enquêtes, dans un contexte européen et mondial, et apporter, en retour, son expertise et son concours aux actions menées par ce dernier.

1997 MILLIONIÈME VISITEUR À LA STATION LPO DE L'ÎLE-GRANDE

Cet événement est le symbole du succès de cette station, vitrine de la réserve naturelle des Sept-Îles. Ouverte en 1984, elle accueille depuis, chaque année, 50 000 visiteurs.

1998 UNION DU FIR ET DE LA LPO

Les deux premières associations de protection des oiseaux en France, le FIR (Fonds d'Intervention pour les Rapaces), fort de 3 000 adhérents, et la LPO fusionnent.

La LPO devient, alors, la première association française pour la sauvegarde de la faune.

1999 L'ERIKA SE BRISE DANS LE GOLFE DE GASCOGNE

Le 12 décembre 1999, le pétrolier maltais *Erika*, chargé de 31 000 tonnes de fioul lourd n°2, se brise en deux dans une tempête au large de Penmarch (Finistère) avant de sombrer et de déverser 20 000 tonnes de fioul sur 400 kilomètres de côtes, tuant des dizaines de milliers d'oiseaux et ravageant la faune et la flore marines. Plus de 74 000 oiseaux sont collectés et transférés vers les centres de sauvegarde.

2000 LE DROIT DE NON-CHASSE ENFIN RECONNU

C'est à contre cœur que les parlementaires français adoptent une loi qui donne la possibilité à tout propriétaire de retirer ses terrains des territoires de chasse des ACCA alors qu'ils y étaient contraints par une décision de la Cour européenne des droits de l'Homme.

2006

UNE CELLULE DE CRISE FACE À LA GRIPPE AVIAIRE

Afin d'informer ses adhérents et le grand public sur le risque de grippe aviaire chez les oiseaux migrateurs et dans les élevages domestiques, et aux conséquences possibles sur la santé humaine, la LPO met en place une cellule de crise. Elle participe à l'action conduite par l'Etat, en agissant pour que les oiseaux migrateurs ne deviennent pas les boucs émissaires de cette crise et restent intégralement protégés.

PREMIERS MACAREUX D'OR

Allain Bougrain Dubourg remet les premiers Macareux d'or à des fonctionnaires de la Brigade Anti Criminalité pour leur investissement remarquable contre le trafic d'oiseaux à Paris. Ce trophée est, depuis, accordé tous les ans, à des personnes qui se distinguent par une action exemplaire en faveur des oiseaux et de la protection de la nature.

MANIFESTE POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

A l'occasion du congrès annuel de l'UICN, Allain Bougrain Dubourg présente le manifeste de l'association destiné aux candidats à l'élection présidentielle de 2007. La LPO demande aux candidats de se prononcer sur 20 propositions portant sur les 8 secteurs qu'elle juge prioritaires.

En 2012, elle adressera également un manifeste aux candidats à la Présidentielle.

2007

GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Membre fondatrice, avec neuf ONG du Grenelle de l'Environnement, la LPO fait partie de trois des six groupes (biodiversité, production et consommation durables, gouvernance) et d'un des deux ateliers intergroupes (OGM) du Grenelle. Elle participe activement à leurs travaux et contribue à la définition des 268 propositions faites dans le cadre de ces consultations.

PREMIÈRE FÊTE DE LA NATURE

La LPO s'investit dès la première édition de cette grande fête, lancée à l'initiative du Comité français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et du magazine "Terre Sauvage". Depuis, elle propose plus de 150 animations gratuites chaque année. En 2012, la thématique choisie est celle de l'oiseau, en clin d'œil au centenaire de notre association.

45 000 ADHÉRENTS

La LPO franchit le seuil des 45 000 adhérents qui la soutiennent pour défendre les oiseaux, la biodiversité, les espaces naturels et, par conséquent, l'avenir de l'homme. Grâce à son réseau, la LPO fédère autour d'un même objet un large public : de l'ornithologue expérimenté au particulier qui souhaite préserver la biodiversité dans son jardin, en passant par l'éco-volontaire d'une réserve naturelle ou le soigneur d'un centre de sauvegarde.

CRÉATION DE LA MISSION MIGRATION

Sous l'impulsion de la LPO, huit associations (la LPO, Organbidexka Col Libre, le Centre ornithologique Rhône-Alpes, le Groupe ornithologique normand, le Groupe ornithologique corse, la Maison de l'Estuaire, le Clipon et Picardie Nature), appuyées par des experts indépendants, créent la Mission Migration (2007) et sa base de données en ligne www.migration.net (2008).

Ce réseau, ouvert à tous, a pour objectif de mutualiser les savoirs, de partager les passions, de diffuser les connaissances et de mobiliser l'énergie de chacun afin de garantir l'avenir des oiseaux migrateurs et des espaces dont ils dépendent.

2009

INSTALLATION DE LA LPO AUX FONDERIES ROYALES

La LPO s'engage résolument dans le développement durable et contribue à la lutte contre les changements climatiques à travers la réhabilitation des Fonderies Royales, son nouveau siège social. Cette réhabilitation conjugue conservation du patrimoine et intégration des dernières technologies en matière de développement durable. L'inauguration de ce nouveau siège social se déroule le 19 juin 2009, en présence, notamment de :

- Jean-Louis Borloo (ministre de l'Ecologie)
- Chantal Jouanno (secrétaire d'Etat à l'Ecologie)
- Dominique Bussereau (secrétaire d'Etat aux Transports et président du Conseil général de Charente-Maritime)
- Ségolène Royal (présidente de la Région Poitou-Charentes).



Sarcelles d'hiver © Christian Aussaguel

2010

L'OISEAU MAG JUNIOR

C'est l'âge de la paternité pour "L'OISEAU MAGAZINE" qui lance sa version pour les jeunes de 7 à 12 ans : "L'OISEAU MAG Junior" vient d'éclore !

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

En 2010, la LPO choisit d'engager un programme d'actions regroupées autour de quatre grandes thématiques liées à la biodiversité (protection, connaissance, loisir nature, agriculture). La synergie initiée lors de cette année sert de tremplin d'innovations et d'actions pour le futur. Afin de ponctuer l'année par des événements majeurs, la LPO propose un calendrier d'actions mensuelles phares. Mois par mois, la LPO invite le grand public à découvrir la biodiversité dans toutes ses dimensions et à devenir acteur de sa protection.

SOMMET DE COPENHAGUE SUR LE CLIMAT

La LPO, représentée à ce sommet de l'ONU par BirdLife International, défend notamment l'impérative nécessité de protéger la biodiversité et les écosystèmes, tant leur rôle est crucial dans la régulation du climat. L'arrêt complet de la déforestation et de l'assèchement des zones humides, dès 2020, est par conséquent jugé prioritaire.

CONFÉRENCE DE NAGOYA

La LPO, représentée par son président Allain Bougrain Dubourg et BirdLife International, est présente à la Conférence des parties signataires à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) à Nagoya (Japon) en octobre. Très active dans les négociations, BirdLife International éclaire le débat par ses expertises et ses potentialités d'actions. La LPO se réjouit que Nagoya ait permis d'engager un nouveau contrat revalorisant la biodiversité dans l'intérêt de l'humanité.

2011

STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ (SNB)

La LPO participe activement, avec FNE et la Ligue ROC, au processus d'élaboration de la SNB 2011-2020 et adhère au texte présenté par la ministre de l'Écologie. Ce texte réaffirme les conséquences de la disparition des espèces végétales et animales qui fait peser des menaces sur le maintien de l'espèce humaine. Le cadre général de ce document et son dispositif adhésion / engagement offrent une opportunité unique de réussir la mobilisation collective indispensable à la sauvegarde de la biodiversité. La LPO reste cependant attentive aux moyens qui seront employés pour répondre aux objectifs.

LISTE ROUGE DES ESPÈCES MENACÉES EN FRANCE

Un document exceptionnel, engagé en 2007, fait le bilan de la situation des 568 oiseaux nicheurs, hivernants et de passage en danger en France métropolitaine. Il s'agit de la première étude réalisée sur le risque de disparition de ces espèces d'oiseaux. L'analyse est menée par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle en partenariat avec la LPO, la Société d'études ornithologiques de France et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

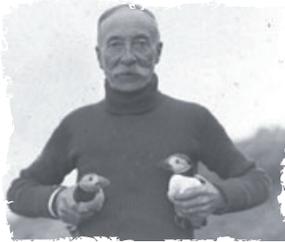
NOUVELLE MUSÉOGRAPHIE POUR LA RÉSERVE NATURELLE DES SEPT-ÎLES

La Station LPO de l'Île-Grande, vitrine de la réserve naturelle des Sept-Îles, se dote d'une nouvelle muséographie afin de mieux accueillir les 100 000 visiteurs qui arpentent cet espace naturel remarquable, chaque année.

LES HOMMES MARQUANTS

Les Présidents

1912
1917



Louis-Annet-Nicolas-Marie MAGAUD D'AUBUSSON,
président fondateur (1847-1917)

Avocat et docteur en Droit, issu de la Société d'Acclimatation de France où il occupe les fonctions d'archiviste, il est le président fondateur de la LPO, qu'il préside de 1912 à 1917. Il est l'auteur d'une première monographie sur les corvidés (1883) et publie "La Protection des Oiseaux, guide pratique" en 1915.

1919
1921

Louis TERNIER, vice-président fondateur (1861-1943)

Vice-président fondateur de la LPO, il préside l'association de 1919 à 1921. En 1897, il écrit "Nos Oiseaux de mer, de rivière et de marais, la sauvagine en France". Il publie de nombreux articles sur les oiseaux, notamment, sur la "Protection rationnelle des Oiseaux", de juillet 1912 à août 1913.

1921
1976



Jean-Théodore DELACOUR,
fondateur du CIPO, futur BirdLife International (1890-1985)

Propriétaire du parc zoologique de Clères et citoyen américain en 1946, il est membre fondateur de la LPO dont il occupe la présidence de 1921 à 1976. Il en est président d'honneur de 1976 à sa mort, en 1985.

Il est également l'un des fondateurs du Conseil International pour la Protection des Oiseaux (CIPO) en 1922. Le CIPO devient BirdLife International en 1993. En 1925, il met en place la Fédération des Groupements Français pour la Protection des Oiseaux, qu'il préside.

1976
1978



Philippe MILON, un combat contre les marées noires (1908-1992)

Né à Paris mais d'origine bretonne, ancien élève de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, il occupe le rôle d'officier colonial en Afrique (notamment à Madagascar). Passionné depuis son jeune âge par les oiseaux, il devient en 1964, après ses trente ans de service, président-adjoint de la LPO et conservateur des Sept-Iles. Il joue un rôle décisif dans la création, en 1965, de la revue de la LPO, "L'Homme et l'Oiseau".

Il se fait connaître pour son combat contre la pollution marine, notamment avec la marée noire du *Torrey Canyon* en 1967 et celle de l'*Amoco Cadiz* en 1978, au cours de laquelle il organise la sauvegarde des oiseaux.

Il démissionne le 10 octobre 1967. Il est alors nommé président d'honneur, tout en conservant le poste de conservateur des Sept-Iles. Il devient président en titre, lors de la démission de Jean Delacour en 1976 jusqu'en 1978. Il redevient ensuite président d'honneur. Il s'intéresse aux oiseaux de Madagascar, sur lesquels il publie un guide et voyage également aux îles Crozet et aux Kerguelen.

1978
1986

Antoine REILLE, de la protection des oiseaux à la protection de la nature

Actif défenseur du patrimoine naturel, il a participé à la fondation de France Nature Environnement, a été aussi vice-président du Comité permanent du Conseil National de la Protection de la Nature et administrateur du WWF France.

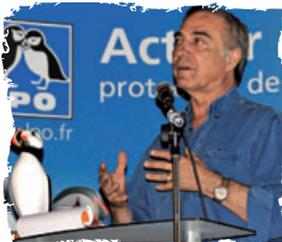
À la LPO, il est secrétaire général de 1965 à 1976, vice-président de 1976 à 1978 et président de 1978 à 1986. Il est aujourd'hui président d'honneur de

l'association.

Ancien élève de l'École normale supérieure (1961), il est agrégé de physique.

À partir de 1969, en tant que maître assistant à la Faculté des sciences, il fait partie de l'équipe de spécialistes animaliers auxquels fait appel François de La Grange pour son émission télévisée Les "Animaux du Monde". Avec François de la Grange et Pierre Pellerin, il fonde, la même année, l'association des Journalistes écrivains pour la Nature et l'Ecologie (JNE).

À la mort de François de la Grange, survenue en 1976, il devient producteur de l'émission animalière aux côtés de Marlyse de la Grange. Il assure la réédition des deux versions de l'"Histoire naturelle des oiseaux" de François-Nicolas Martinet, et publie des guides sur les réserves naturelles et les parcs naturels régionaux de France.

DEPUIS
1986

Allain BOUGRAIN DUBOURG

Né en 1948, il fonde dès l'enfance un Club des Jeunes Amis des Animaux. À cette époque, il est surtout passionné par les reptiles et les rapaces.

À 18 ans, au lendemain de ses études, il donne des conférences dans les écoles. Lauréat de la Fondation de la Vocation en 1969, il parcourt la France pendant six ans (de 1969 à 1975) pour présenter une exposition itinérante Le Pavillon de la Nature (parrainé par Jean Rostand) qui vise à réhabiliter les animaux mal-aimés (reptiles, rapaces, puants, etc.).

En 1973, il devient chroniqueur à la télévision sur ses sujets de prédilection, avant de produire lui-même des émissions : "Terre des bêtes" (1978, sur Antenne 2), qui devient "Entre chien et loup" en 1986. En 1988, il crée "Animalia" diffusée le samedi sur France 2. À partir de l'an 2000, il est producteur-présentateur de l'émission "Au nom de la faune" sur la chaîne "Animaux", et producteur-réalisateur au sein de la société Nature Productions dont il est administrateur. Il présente l'émission "Vivre avec les bêtes" sur France Inter et publie de nombreux ouvrages sur la nature.

Parallèlement, en 1981, il est chargé de mission au ministère de l'Agriculture pour la protection animale. En 2000, il devient vice-président de l'observatoire des marées noires, membre du Conseil national du développement durable, membre du conseil scientifique du Parc naturel régional du Queyras. Depuis 2004, il est administrateur de l'école de chiens guides d'aveugles de Paris, conseiller auprès d'Océanopolis, co-président du comité de rénovation du parc zoologique de Vincennes et, depuis 2006, administrateur du Muséum national d'Histoire naturelle.

Il est membre du Comité National du Développement Durable et du Grenelle de l'Environnement (CNDDGE), administrateur de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB), conseiller au Conseil Economique, Social et Environnemental. Il préside la LPO depuis 1986.

Autres personnalités de la LPO

Albert CHAPPELLIER, membre fondateur de la LPO

Il est directeur de la Centrale des Vertébrés du Service de la Recherche Agronomique. En 1912, il est membre de l'équipe fondatrice de la LPO et occupe le poste de secrétaire adjoint au Conseil d'administration. Dès 1908, il visite les Sept-Iles avec Louis Magaud d'Aubusson et intervient pour faire arrêter le massacre des macareux moines. A la fin de 1912, il est l'initiateur de la réserve qui porte son nom jusqu'en 1976, date de création de la réserve nationale. En 1923 il devient secrétaire, puis secrétaire général en 1932, poste qu'il occupe encore en 1949.

William T.HORNADAY, financeur de la LPO (1854-1937)

Directeur du Jardin zoologique de New-York, il est aussi administrateur du "Permanent Wildlife Protection Fund" qui finance la mise sur pied du 1^{er} refuge LPO dans la forêt de Mormal en 1921. Puis régulièrement, la LPO bénéficie de l'aide financière précieuse du Fund, grâce à M. Hornaday.

Adrien LEGROS, père des Refuges LPO (1864-1932)

Il est professeur à l'Ecole Primaire Supérieure. En tant que secrétaire aux Refuges et Réserves de la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux de 1912 à 1932, il permet à la ligue de compter 1 550 Refuges couvrant 156 000 hectares. Il reçoit du "Permanent Wildlife Protection Fund" des Etats-Unis, son Aigle d'or et sa médaille d'or qui n'a que deux titulaires en France et en Europe. La croix de chevalier, puis la rosette d'officier du Mérite Agricole lui sont également décernées sur proposition de la Ligue et de la Société d'Acclimatation.



Michel BROSSSELIN (1936-1980)

fervant défenseur des réserves naturelles et de chasse maritime

Ingénieur agronome, ornithologue chevronné, il s'illustre d'abord en Auvergne avant de militer au niveau national.

En 1961, le Centre de Recherches sur les Migrations des Mammifères et des Oiseaux (CRMMO) du Muséum national d'Histoire naturelle crée et lui confie la direction du Centre de baguage de Clermont-Ferrand pour lequel il publie le premier bulletin de liaison en 1963. Un an plus tard, le centre compte 47 bagueurs contre 11 à sa

création. Cette même année, il publie un bulletin illustré sur l'identification et les mœurs de rapaces. En 1965, il met en place la Société régionale de protection de la nature dans le Massif-central. En 1971, il fonde le Centre Ornithologique Auvergne dont il assure la première présidence.

Il est également engagé directement dans la recherche au bureau MAR (Organisation internationale de préservation des zones humides) où il acquiert une grande compétence dans la conservation de ces zones et leur rôle dans la protection de l'avifaune aquatique en France et en Europe.

Il devient directeur scientifique à la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) et administrateur à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (FFSPN). Pour le compte du premier ministre de l'Environnement, il contribue à la création d'une centaine de réserves de chasse sur le domaine public maritime en France métropolitaine (1973). Il réalise en 1974, avec la collaboration des ornithologues français, un recensement national des ardédés, qui aboutira à la protection intégrale de ces espèces, puis coordonne le comptage national des anadédés sous l'égide du Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau (BIOE).

Dans les années 1970, en tant que secrétaire général de la LPO, il se bat pour la création de réserves de chasse maritime et de réserves naturelles. Une réserve porte actuellement son nom : la réserve naturelle nationale "Michel Brosselein" de Saint-Denis du Payré (Vendée). Créée en 1976 et gérée par la LPO et l'ONCFS depuis 2009, ses 207 hectares de prairies communales, partiellement inondées en hiver et au printemps, accueillent 120 espèces d'oiseaux.

C'est encore lui qui transfère le siège social de la LPO de Paris à Rochefort.



Pierre PELLERIN, fondateur de L'OISEAU MAGAZINE (1920-2001)

Trésorier de la LPO en 1966, il est aussi directeur - fondateur de L'OISEAU MAGAZINE en novembre 1985. Il est l'un des fondateurs de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature.

Après avoir passé son enfance dans la brousse congolaise, il devient journaliste à "France Soir" à la libération, puis à "La Vie des Bêtes" et "Bêtes et Nature" dont il devient rédacteur en chef. En 1969, il lance l'Association des Journalistes pour la Nature, devenue depuis les Journalistes-écrivains pour la Nature et l'Écologie (JNE)

dont il assure la présidence puis la présidence d'honneur.

Journaliste et écrivain spécialisé dans la nature et l'écologie, il est un formidable porte-parole pour la nature, la faune et les oiseaux en particulier.



Jean-François Terrasse

Jean-François et Michel TERRASSE, une vie au service des rapaces

Jean-François est né en 1934, Michel en 1938.

Dès leur plus jeune âge, les deux frères militent au sein d'associations de protection de la nature (SNPN et LPO) et débutent une carrière de protecteurs de rapaces, en liaison avec les fauconniers.

A la fin des années 50, sous la présidence LPO du Prince Paul Murat, les deux frères sont membres du Groupe des Jeunes Ornithologistes et de la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux. Ils participent alors activement au combat pour sauver les rapaces. Tous les deux, bientôt pharmaciens, animent une Centrale de Protection des Rapaces qui regroupe toutes les énergies autour d'un seul combat : la réhabilitation des oiseaux de proie.

Une fois obtenue la reconnaissance officielle par la loi (à partir de 1964) du rôle indispensable joué par les rapaces, il s'agit de faire appliquer cette disposition réglementaire...



Michel Terrasse

En 1966, les deux frères fondent le Fonds d'Intervention pour les Rapaces (FIR), qui regroupe de nombreux et jeunes passionnés de la LPO. Ce fonds mène des programmes ambitieux, comme la surveillance des aires des rapaces menacés (faucon pèlerin, busard cendré) ou la réintroduction des vautours.

A partir de 1970, les frères Terrasse abandonnent la pharmacie et se consacrent exclusivement à leur passion. Jean-François devient directeur scientifique du WWF et Michel poursuit la réalisation de films animaliers (22 réalisés entre 1957 et 1995), utilisés depuis des années, déjà, pour éduquer le public et contribuer à la protection de la nature.

Au début des années 1980, ils réintroduisent le vautour fauve dans les Cévennes, avec le succès que l'on sait. A partir de 1998, le FIR se fond dans la LPO dont il devient la très énergique Mission Rapaces. Son délégué est, aujourd'hui encore, Jean-François.

Michel est président de la Section française du Conseil International pour la Protection des Oiseaux (actuellement LPO/BirdLife France) de 1980 à 1992. Il est aujourd'hui président de la Vulture Conservation Foundation, qui coordonne en Europe la protection de quatre espèces de vautours, et notamment le programme de réintroduction du gypaète barbu dans l'Arc Alpin et du vautour moine en France.

Tous les deux sont administrateurs de la LPO, charge qu'ils ont constamment occupée depuis 1964.



Cigogne blanche © Gilles Leblais

LES VICTOIRES DU PASSÉ

1912 CRÉATION DE LA RÉSERVE DES SEPT-ÎLES

Cette première réserve ornithologique est créée, en réaction au massacre des macareux moines dans l'archipel. Cet oiseau est depuis devenu le symbole de la LPO.

1921 1^{ER} REFUGE LPO

En 1921, le 1^{er} Refuge LPO est créé dans le nord de la France. Aujourd'hui, plus de 11 000 refuges accueillent la faune et la flore sauvages, et constituent le premier réseau de jardins écologiques de France en faveur de la biodiversité de proximité.

1925 FIN DE L'AVEUGLEMENT DES OISEAUX CHANTEURS

De longues luttes menées contre la tradition de l'aveuglement des oiseaux chanteurs aboutissent à la suppression de cette pratique. C'est grâce à la ténacité de la Marquise De Pierre, membre du Conseil d'administration de la LPO France et présidente de la LPO de Belgique, et celle d'Adrien Legros, que ce combat est gagné.

1932 FIN DE L'UTILISATION DES PLUMES DES OISEAUX SAUVAGES

La mode féminine utilise les plumes d'oiseaux sauvages, essentiellement pour orner les chapeaux. Des millions d'oiseaux sauvages, surtout exotiques (paradisiers, aigrettes...) sont ainsi tués pour satisfaire la mode. La LPO s'est beaucoup investie pour que les plumes d'oiseaux sauvages soient remplacées par celles d'oiseaux d'élevages teintes.

1939 1^{ÈRE} INSTALLATION DES FOUS DE BASSAN AUX SEPT-ÎLES

Comme d'autres espèces d'oiseaux, le fou de Bassan bénéficie de la création de la réserve des Sept-Îles. Cette réserve abrite aujourd'hui la plus importante colonie de cette espèce. En 1939, Luc Hoffmann et quelques ornithologues dénombrent, pour la première fois, une trentaine de couples sur l'île Rouzic. Il y en a 22 395 en 2011.

1962 1964 PROTECTION DE CERTAINS OISEAUX

En 1962 : vautours, gypaète, fou de Bassan, aigrette garzette, cygnes, tadorne, bernache cravant, circaète, échasse, sternes, mouettes, goélands, femelles de téttras.

En 1964 : aigles, pygargue, balbuzard, grand-duc.

1964 LOI VERDEILLE

Cette profonde réforme de la chasse, qui touche un tiers des départements français, empêche la création de refuges dans les territoires des Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA). Les associations, et notamment la LPO, obtiennent le respect théorique des refuges LPO existants.

1965

INTERVENTION AU MARCHÉ AUX OISEAUX DE PARIS

16 mai : 1^{ère} opération de police au Marché aux oiseaux de Paris, avec saisie d'espèces protégées.

1969

DÉBUT DU COMBAT POUR LES TOURTERELLES DU MÉDOC

1^{ère} interdiction officielle de la chasse à la tourterelle en mai en Gironde, qui n'est pas respectée.

Il faut 35 ans d'un combat déterminé, porté par Antoine Reille puis Allain Bougrain Dubourg, présidents de la LPO, pour voir, en 2008, enfin stopper le scandale du braconnage à grande échelle de la tourterelle des bois au printemps dans le Médoc (Gironde).

1972

PROTECTION D'AUTRES OISEAUX

En 1972 : tous les rapaces ; plongeurs, grèbes, butor, blongios, oie des neiges, harles, grande outarde, outarde canepetière, grand corbeau, crave, chocard, merle(monticole) bleu, merle (monticole) de roche, merle à plastron.

27 juillet 1974 et 25 octobre 1975 : alcidés, avocette, hérons et ortolan.

1973

CRÉATION D'UN VASTE RÉSEAU DE RÉSERVES DE CHASSE MARITIME

C'est dans le cadre de la réforme de la chasse sur le domaine public maritime que Michel Brosselin, directeur scientifique de la SNPN et administrateur de la LPO, crée, avec son réseau d'ornithologues locaux, le premier réseau français de réserves de chasse sur les principaux sites d'hivernage d'oiseaux d'eau en France (baie de Somme, baie du Mont St-Michel, baie de l'Aiguillon, Fier d'Ars, baie de Bourgneuf, golfe du Morbihan, traict du Croisic, Camargue...).

C'est à partir de ces réserves que le déclin des effectifs de bernache cravant est enrayé et que les marais arrière-littoraux sont protégés par les acquisitions du Conservatoire du Littoral (création en 1975) et la création des futures réserves naturelles de Séné (Morbihan), du Marquenterre (Somme) et de celles aujourd'hui gérées par la LPO : Lilleau des Niges (Charente-Maritime), Moëze-Oléron (Charente-Maritime), Yves (Charente-Maritime), Müllembourg (Vendée), St-Denis du Payré (Vendée), baie de l'Aiguillon (Vendée). La LPO continue à s'investir, notamment sur des espaces arrière-littoraux, par sa politique d'acquisition et de gestion de réserves dans les marais de l'ouest : en marais breton, marais poitevin et marais de Rochefort.

1976

CLASSEMENT DE LA RÉSERVE NATURELLE DES SEPT-ÎLES

Si la réserve ornithologique de l'archipel des Sept-Îles est le premier espace protégé de droit privé en France, il faut attendre 1976 pour qu'elle soit classée en réserve naturelle. Dès cette époque, la LPO s'investit dans la mise en place d'autres réserves naturelles. Elle gère aujourd'hui 10 réserves naturelles nationales maritimes ou terrestres et 5 réserves naturelles régionales.

1977

FIN DE LA TENDERIE AUX GRIVES DANS LES ARDENNES

La tenderie aux grives est légalement interdite cette année là, interdiction confirmée par la directive Oiseaux (1979). Cette chasse traditionnelle était pratiquée par quelques centaines de "tendeurs" qui posaient des lacets et des collets confectionnés en crin de cheval. Il faudra plus de dix ans à la LPO pour mettre fin, sur le terrain, à cette pratique de capture non-sélective (bouvreuils, bécasses et gélinottes étaient retrouvés pendus).

1978

INSTALLATION DE LA CIGOGNE BLANCHE EN CHARENTE-MARITIME

Les efforts de conservation menés par la LPO, notamment l'installation de plateformes, ont permis le retour de cette espèce dans le département et plus globalement sur l'ensemble de la façade atlantique. La population départementale compte 320 couples et la France abrite désormais plus de 1 600 couples.

1979

DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Dès 1975, la LPO représente la France dans les réunions préparatoires et participe à la rédaction du premier règlement européen ayant trait à l'environnement. Le 2 avril 1979, la Directive européenne sur la conservation des oiseaux sauvages est publiée.

ACTION EN FAVEUR DE L'OUTARDE CANEPETIÈRE

La LPO lance la première enquête nationale sur la "canepetière" en 1979. 20 ans après, elle constate la réduction de 80 % de ses effectifs en France. Grâce à deux programmes européens de sauvegarde de l'espèce, les effectifs du Centre-Ouest se stabilisent (300 mâles chanteurs en 2011) tandis que ceux du sud de la France progressent (1 300/1 500 mâles en 2011).

1980

RÉDUCTION DE LA PÉRIODE DE CHASSE AUX OISEAUX D'EAU

Du 25 décembre 1978 au 20 janvier 1979, les pays de l'Europe du Nord et la France connaissent une vague de froid historique, comparable à celle des hivers 1956 et 1963. Les comptages des oiseaux d'eau de la mi-janvier font état d'un triplement des effectifs habituels. Malgré les demandes de la LPO auprès des préfets afin de fermer la chasse, les mesures d'intervention sont prises trop tardivement et les oiseaux sont massacrés par les chasseurs. Face aux nombreux témoignages de personnes scandalisées par ces pratiques, la LPO rédige un rapport, publié dans la revue belge "L'Homme et l'Oiseau" et envoyé au ministre de l'Environnement de l'époque. Quelques mois après, celui-ci décide que, dorénavant, la chasse aux oiseaux d'eau en France sera réduite de deux semaines : de la mi-mars, la chasse est désormais fermée le 28 février !

1981

RETOUR DES VAUTOURS FAUVES DANS LES GRANDS CAUSSES

Disparus des Cévennes, les premiers vautours fauves sont relâchés dans les Grands Causses. 6 couples de vautours, préalablement formés en volière, sont libérés dans les gorges de la Jonte et se fixent rapidement sur le site. C'est une première mondiale.

- dès 1982 le premier poussin voit le jour.
- jusqu'en 1986, 58 vautours sont libérés.
- en 2011, environ 333 couples de vautours fauves peuplent le ciel des Grands Causses et 259 jeunes font leur envol.

1982

NOUVELLE AUTORISATION DE LA CHASSE À LA TOURTERELLE EN GIRONDE

C'est Michel Crépeau, ministre de l'Environnement, qui prend cette décision. Le nombre de pylônes qui, dans la clandestinité était retombé à 300, remonte à 3 000. Il élargit également la période de chasse aux grives, contre l'avis du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage. En "compensation", il nomme Antoine Reille au Conseil National de la Protection de la Nature.

NAISSANCE DES CENTRES DE SAUVEGARDE POUR LA FAUNE SAUVAGE EN DÉTRESSE

Ces établissements fonctionnent en grande partie grâce au bénévolat et à un formidable réseau d'acteurs, notamment avec les autres centres affiliés à l'Union Nationale des Centres de Soins. Les oiseaux qui ne peuvent recouvrer la liberté participent à des programmes de reproduction en captivité et aident au renforcement de populations fragiles (aigle de Bonelli, outardes ...).

La mission des centres ne s'arrête pas aux soins, ces établissements recueillent de nombreux renseignements sur la biologie des oiseaux et les dangers qui les menacent, apportant ainsi une aide précieuse pour leur conservation. En 2000, suite à la marée noire de l'*Érika* et grâce aux dons reçus, la LPO a mis en place un programme spécifique "Oiseaux en détresse".

1984

CRÉATION DES SÉJOURS NATURE

S'appuyant sur leur solide expérience de terrain et leur passion, les animateurs LPO ont mis au point des formules de sorties et de séjours permettant au grand public de découvrir les singularités et les merveilles de la nature.

1985

DÉBUT DES ACTIONS EN FAVEUR DU FAUCON CRÉCERELLETTE

Le FIR met en œuvre les premières actions de conservation de cette espèce qui est au plus bas en France : 2 couples nicheurs en 1983. Grâce à des programmes européens et français d'actions et de conservation, coordonnés ou soutenus par la LPO, la France compte, en 2011, 355 couples nicheurs, répartis en trois populations (207 en Crau, 130 dans l'Hérault et 18 dans l'Aude).

ZICO

BirdLife International élabore en 1985, à la demande de la Communauté Economique Européenne, une liste de sites prioritaires à protéger. En 1989, un répertoire des ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux) en Europe est publié. Deux ouvrages scientifiques de référence sont édités : l'un publié par la LPO "Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France", en 1994, et l'autre par BirdLife International "Important Bird Areas in Europe", en 2000. Ces deux publications constituent une source d'informations majeure, et permettent d'identifier et de créer les Zones de Protection Spéciales (ZPS) du réseau Natura 2000, que les Etats membres sont contraints de désigner et de gérer au titre de la Directive Oiseaux.

1985

DÉBUT DE LA MOBILISATION EN FAVEUR DU BALBUZARD PÊCHEUR

La LPO et ses partenaires (Loiret Nature Environnement, ONF, Muséum des Sciences naturelles d'Orléans, etc.) se mobilisent pour rendre possible l'installation d'une population en France. L'aigle pêcheur a, en effet, été éradiqué de France continentale au début du XX^e siècle, par la destruction des nids et les tirs. Grâce aux actions menées depuis cette date, la France continentale compte, en 2010, 35 couples reproducteurs, dans 6 départements (Loiret, Loir et Cher, Cher, Indre et Loire, Essonne et Moselle) et la Corse, 32 couples.

1986

PROCÈS DE L'AMOCO CADIZ À CHICAGO

Pour la première fois, la LPO obtient des dommages et intérêts pour la destruction d'oiseaux mazoutés par échouage d'un tanker à proximité de l'archipel des Sept-Iles... 9 ans après le naufrage !

1989

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE "SAUVONS LES MARAIS DE L'OUEST"

Face à la régression des prairies humides, et à ses conséquences sur les oiseaux d'eau nicheurs ou migrateurs, la LPO engage des acquisitions.

Cette action conduit à l'achat de 1 000 ha de marais, à la location de 15 communaux du marais Poitevin pendant 30 ans et à la création de 7 réserves naturelles. Depuis, notre association poursuit cette politique d'acquisition et de gestion de zones humides afin de sauvegarder des espèces rares et menacées. Avec son réseau d'associations locales, la LPO est devenue l'un des principaux conservatoires nationaux d'espaces naturels, notamment en zone humide, dont elle est un gestionnaire historique majeur.

1991

DÉBUT DES ACTIONS EN FAVEUR DU RÂLE DES GENÊTS

La LPO s'inquiète du devenir des prairies des Basses Vallées Angevines, soumises à une forte déprise agricole et à la plantation de peupliers, d'autant plus qu'elles abritent alors près du tiers de la population française de râle des genêts. La LPO réunit la profession agricole et l'administration, et œuvre à la mise en place de mesures agro-environnementales (contrats accordés aux agriculteurs pour des dates de fauche retardées).

1994

LANCEMENT DES ACTIONS EN FAVEUR DU CAGOU (NOUVELLE-CALÉDONIE)

Suite à une conférence mondiale pour la protection des oiseaux dans le Pacifique, la RSPB/BirdLife Royaume-Uni décide de lancer un programme de conservation du cagou en Nouvelle-Calédonie en 1994. Elle demande au partenaire français de BirdLife, la LPO, de gérer ce projet. Espèce endémique de la Nouvelle-Calédonie et unique dans sa famille taxonomique, le cagou, en fort déclin dans les années 1970, est sauvé de l'extinction par ce programme de protection international.

1995

MANIFESTATION CONTRE LE PLOMB DANS LES CARTOUCHES

Des milliers de cartouches vides, récupérées dans la nature, sont déversés par des adhérents et administrateurs LPO sur le rond-point des Champs-Élysées, le 26 février 1995, en présence d'Allain Bougrain Dubourg. Objectifs : protester contre l'utilisation du plomb dans les zones humides, responsable du saturnisme chez les canards, et demander son remplacement par des billes d'acier d'ici à l'an 2000, comme c'est déjà le cas dans plusieurs pays, conformément à l'accord international AEWA.

PREMIÈRE NUIT DE LA CHOUETTE

Née sous l'impulsion du Groupe de travail Inter-Parcs sur la chevêche d'Athena, cet événement bisannuel est organisé par la LPO et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux. Il a pour objet de faire connaître et sensibiliser un public le plus large possible aux mœurs des chouettes et hiboux, aux dangers qui les menacent et aux gestes simples au quotidien pour les sauvegarder et plus globalement à la richesse de la nature à la nuit tombée. En 2011, plus de 33 000 personnes ont participé à près de 700 manifestations proposées par 360 organisateurs.

1996

DÉBUT DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PERRUCHE D'OUVÉA

Endémique de l'île d'Ouvéa, dans l'océan Pacifique, cette espèce est considérée comme mondialement menacée (EN). En 1996, la LPO obtient un financement européen pour la protection des forêts qui permet de financer un atelier de travail en faveur de cette perruche. Un premier plan de sauvegarde est élaboré et une campagne de sensibilisation lancée. Ces actions permettent, notamment, de faire baisser le trafic dont est victime cet oiseau.

1998**PÉTITION RECORD SOS OISEAUX MIGRATEURS**

Suite à l'adoption, en 1998, par le gouvernement français d'une nouvelle loi chasse, contraire à la Directive Oiseaux, les chasseurs français demandent une modification de cette directive en déposant une pétition au Parlement européen. La LPO, avec les représentants européens de BirdLife International et FNE, lancent, à leur tour, "la Pétition pour une meilleure protection des Oiseaux Migrateurs- richesse internationale" à l'automne 1998. En 2000, cette pétition recueille 2 139 556 de signatures, dont 1 129 797 en France. Elle est remise à la présidente du Parlement européen à Bruxelles le 1er mars, puis le 8 mars au président de l'Assemblée Nationale. Elle vise à défendre la voix des oiseaux dans les différents projets européens et français hostiles à leurs intérêts. Suite à cette mobilisation éco-citoyenne massive, une nouvelle loi chasse plus progressiste est adoptée en France en juillet 2000.

1999**RETOUR DE LA GUIFETTE NOIRE EN MARAIS DE ROCHEFORT**

Grâce aux aménagements réalisés et à la gestion conduite par la LPO sur ce territoire, une colonie de guifettes noires niche chaque année avec des succès de reproduction bien supérieurs aux moyennes nationales.

2002**CRÉATION DES RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES**

Dans le cadre des débats sur la loi dite "démocratie de proximité", la LPO et les Réserves Naturelles de France ont obtenu que la responsabilité des réserves naturelles ne soit pas transférée aux régions mais reste sous l'autorité de l'Etat, et qu'en revanche soit créée une nouvelle catégorie d'espaces protégés : les réserves naturelles régionales sous l'autorité des régions.

2003**INTERDICTION DU PLOMB DANS LES MUNITIONS POUR LE TIR DU GIBIER D'EAU (APPLICATION EN 2005)**

La LPO a largement participé au groupe de travail qui a élaboré cette mesure, destinée à préserver les oiseaux d'eau contre le saturnisme provoqué par les plombs ingérés.

La France se met ainsi en conformité avec l'accord international sur la conservation des oiseaux migrateurs qui recommandait la suppression des plombs de chasse avant 2000. Ces munitions sont remplacées par des matériaux non toxiques comme l'acier ou le bismuth.

2005**RETOUR DU FAUCON PÈLERIN À PARIS**

Durant le siècle dernier, les rapaces désertent le ciel de France, détruits par la chasse et les pesticides, tandis que les faucons pèlerins abandonnent les villes. En 1968, on ne compte plus que 122 couples de pèlerins en France, contre 1 300 couples aujourd'hui, dont plusieurs en Ile-de-France, grâce à la protection et à la surveillance des nids.

2006**CRÉATION DU BAIL À CLAUSES ENVIRONNEMENTALES**

La LPO contribue à la mise en place de ce bail qui garantit à la fois, aux propriétaires, la conservation de la qualité biologique des espaces naturels loués et, aux agriculteurs locataires, la pérennité de leur exploitation.

LANCEMENT DE L' "OPÉRATION BRUANT ORTOLAN TOLÉRANCE 0"

La LPO manifeste son opposition à la tolérance que le préfet des Landes et l'Etat français accordent aux chasseurs à la matole des Landes qui piègent illégalement une espèce protégée depuis 1999, le bruant ortolan. Leurs captures sont estimées de 30 000 à 50 000 oiseaux par an, soit la population entière de 6 pays d'Europe du Nord ou centrale. La LPO repère les pièges, intervient sur le terrain pour libérer les oiseaux capturés et les appelants.

2007**45 000 MEMBRES**

De 2 500 membres en 1977, la LPO passe à 45 000 en 2007, ce qui en fait la première association de protection de la nature en France, dédiée à la biodiversité.



Ariane de Linné (Guyane) © M. Giraud-Audine

2008

PROCÈS DE L'ERIKA

Le 11 décembre 1999, L'Erika coule au large du Penmarch (Finistère). Plus de 74 000 oiseaux mazoutés sont transférés vers les centres de soins tandis que 150 000 oiseaux de mer périssent. La LPO gagne un combat exemplaire en obtenant la reconnaissance du "préjudice écologique" qui fait désormais jurisprudence !

2010

LANCEMENT DE L'ENQUÊTE DE SCIENCE PARTICIPATIVE "DEVINE QUI VIENT NICHÉR CHEZ MOI"

A l'occasion de l'Année internationale de la biodiversité, la LPO lance une grande enquête de science participative destinée au grand public, intitulée "Devine qui vient nicher chez moi ?". Objectifs : constituer de manière permanente un Observatoire National des Nichoirs (ONN), en récoltant des données sur les espèces d'oiseaux fréquentant ces derniers.

LIFE + CAP DOM

Afin de protéger la biodiversité ultra-marine, la LPO avec trois associations et un Parc national lancent pour cinq ans, sur trois Départements d'outre-mer (DOM-Martinique, Guyane, Réunion), le premier programme européen de conservation de la faune inter DOM et inter associatif : le programme "LIFE+ CAP DOM : 2010-2015, conservation de l'avifaune prioritaire des Départements d'outre-mer".

2011

125 MILLIONS D'OISEAUX DÉCOMPTÉS SUR MIGRACTION.NET

Initiée par la LPO, la base de données www.migration.net, mise en ligne en janvier 2008, est ouverte à tous. Elle dépasse les 125 millions d'oiseaux décomptés sur 90 sites, ce qui correspond à 250 000 heures de suivi sur le terrain, soit pas moins de 28 ans, 24 heures sur 24 !

CONVENTION AVEC LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Aux Fonderies Royales, la LPO et son président Allain Bougrain Dubourg signent une convention nationale portant sur l'avifaune, avec le ministère de la Défense, représenté par Gérard Longuet. Ce protocole d'accord a pour objet de renforcer les actions environnementales sur les sites militaires. Le ministère de la Défense et la LPO n'en sont pas à leur première collaboration : en 2009, la Défense, la LPO et le ministère en charge de l'Environnement signaient un protocole d'accord visant à la sauvegarde du gypaète barbu.

Retrouvez plus d'informations sur les victoires du passé sur www.lpo.fr

CONSTRUISONS L'AVENIR : LA LPO DEMAIN

La situation de la biodiversité est telle que la tentation pourrait être forte pour la LPO de chercher à aborder tous les enjeux avec le même entrain. Le risque serait grand, alors, que de cette ambition démesurée, ne naissent que l'inefficacité et le sous-poudrage.

C'est la raison pour laquelle, tous les 5 ans, la LPO révisé son projet associatif et ses priorités. Cette tâche délicate, à l'aube d'un siècle qui s'ouvre, impose d'être à l'écoute de l'ensemble du réseau et de ses adhérents, et de faire émerger les grandes lignes d'une stratégie dans laquelle le plus grand nombre trouve des réponses à apporter aux enjeux de demain.

Sommaire

Une nouvelle stratégie pour 2012-2017	28-30
Un Manifeste pour la Présidentielle	31
Un dispositif exceptionnel pour 2012, année du centenaire	32-37
Des partenaires	48-47



Migration de barges à queue noire © Julien Gernigon

UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR 2012-2017

"Une association, c'est un peu comme un enfant. On le voit grandir en s'attachant, et durant son adolescence il faut penser à son avenir. Voici en résumé la réflexion du Conseil d'administration de la LPO qui a considéré que les "affaires courantes" ne suffisaient pas à notre responsabilité. Il fallait voir au-delà, tracer la route, fixer des objectifs à l'approche du centenaire de la LPO. C'est ainsi, que nous nous sommes engagés dans un travail collectif dont je dois dire toute ma reconnaissance aux acteurs. La LPO n'appartient à personne d'autre qu'à la cause qui nous anime. La vision d'avenir que nous avons tracée servira le futur de la biodiversité, et par conséquent celui des générations à venir. Je souhaite qu'elles prennent le relai avec l'enthousiasme qui nous porte aujourd'hui".

Allain Bougrain Dubourg

A l'approche de son centenaire et afin d'ouvrir vers un nouveau siècle de défis, la LPO a souhaité se fixer de nouvelles ambitions et inscrire son action dans le cadre d'une stratégie à cinq ans.

L'association dispose en interne de tous les talents, au sein de son Conseil d'administration, parmi ses salariés ou à travers son réseau d'associations locales et de bénévoles pour conduire une telle démarche. Mais chacun sait que l'élaboration d'une nouvelle stratégie est un exercice délicat, qui doit permettre de faire émerger des orientations fortes tout en préservant les convictions et en intégrant les contributions de l'ensemble des parties prenantes. La LPO a, ainsi, fait appel un cabinet de conseil en accompagnement du changement, REOR, pour faciliter cette démarche.

Le travail a consisté, dans un premier temps, à interroger les associations locales et les groupes sur leur analyse du contexte, sur son évolution et sur leurs analyses stratégiques, au niveau national et au niveau local. Ce travail a fait l'objet d'une restitution et de travaux d'approfondissement à l'occasion du Conseil National de février 2011. En parallèle, des sondages et enquêtes auprès du grand public, des adhérents et des anciens adhérents ont été réalisés. L'ensemble de ces travaux a été croisé avec les impulsions données par le Conseil d'administration. Un groupe de travail, animé par le cabinet REOR et composé d'administrateurs, de représentants d'associations locales et de salariés de la LPO nationale, a élaboré une première plateforme stratégique, marquée par une nouvelle formulation de l'objet de l'association, la volonté de consolider le socle existant et de renforcer certains éléments clés, à travers sept orientations stratégiques nouvelles ou renouvelées.

Ces propositions ont alors fait l'objet d'une vaste concertation : débat avec les associations locales, présentation suivie d'un échange avec les salariés, validation par le Conseil d'administration et enfin validation en Assemblée Générale, à Volvic, en juin 2011.

L'ensemble de la démarche participative aura donc nécessité une année. Elle est un gage d'implication pour le déploiement futur de la nouvelle stratégie.

Après dix décennies d'engagement en faveur de l'oiseau et de ses écosystèmes, et plus récemment de la biodiversité, l'objet de la LPO évolue pour devenir "Agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation".

Ce projet s'appuie sur la consolidation des actions historiquement menées par la LPO, de nouvelles orientations stratégiques et un manifeste à destination des candidats à la Présidentielle 2012.

La consolidation du socle

DES EXPERTISES RECONNUES

- la gestion des espèces (actions de conservation, espèces menacées, inventaires, oiseaux / rapaces...)
- la gestion des espaces (sites de nature extraordinaire, zones humides, refuges...) et l'acquisition de terrains
- la prise en charge des oiseaux en détresse (centres de soins, souffrance animale, respect du vivant...)
- la diffusion de la connaissance naturaliste (publications, éducation à l'environnement, éclairage vis-à-vis des partenaires socio-économiques...)
- l'expertise juridique (veille, lutte contre les abus de la chasse, lobbying)
- l'expérience et la force du travail en réseau (associations locales / LPO nationale : échanges, partage)
- le réseau international (BirdLife).

DES VALEURS PROFESSIONNELLES PÉRENNES

- la solidité et la transparence de la gestion économique, l'intégrité
- l'efficacité de la gouvernance, mêlant démocratie, convivialité et richesse de la vie associative
- la forte capacité de réaction, l'engagement et la simplicité (fonctionnement et relations humaines).

De nouvelles orientations stratégiques

EXTENSION DU CHAMP D'ACTION DE LA LPO À LA BIODIVERSITÉ

- développer des compétences sur l'ensemble des problématiques complémentaires liées à la biodiversité (biodiversité et aménagement du territoire, biodiversité et climat, biodiversité et fiscalité...)
- être force de proposition et d'action sur les problématiques liées à la biodiversité (fiscalité, éducation nationale, faune exotique et envahissante...)
- structurer un plan d'action spécifique vis-à-vis des activités agricoles
- positionner la LPO comme un acteur important sur le thème des enquêtes "biodiversité" et des sciences participatives, et notamment comme le leader des enquêtes et suivis ornithologiques.

ÉVOLUTION DES ACTIONS DE CONSERVATION VERS LES ESPACES

POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE CONSERVATION DES ESPÈCES

- intensifier les actions vers la montagne, la forêt et la mer
- jouer un rôle d'expert biodiversité auprès des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels
- être force de proposition, avec les associations locales, pour la création d'espaces protégés et la définition de nouvelles modalités de gestion
- élargir les actions de conservation en outre-mer, en lien avec le réseau des associations locales ultramarines
- développer les actions vers la nature ordinaire (hors espaces protégés), et se positionner sur le déploiement de la trame verte et bleue en régions et l'atlas de la biodiversité des communes.

RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE DE LA LPO

SUR LE CHAMP DU RESPECT DU VIVANT ET DE LA CAUSE ANIMALE

- favoriser la sensibilisation aux oiseaux et à la petite faune de jardin
- porter auprès du grand public les enjeux et les actions relatifs au respect du vivant et à la souffrance animale.



Jeune hérisson en soins © Sarah Goliard

INTENSIFICATION DES RELATIONS AVEC LES ADHÉRENTS, LES BÉNÉVOLES ET LES SYMPATHISANTS

- intensifier la diffusion à l'adhérent d'informations relatives à la LPO nationale et à son association locale (ex. réseaux sociaux, site web, newsletter...)
- développer l'interactivité avec les adhérents via le web (sites LPO et réseaux sociaux, enquêtes participatives)
- faciliter l'implication du grand public dans la vie associative (bénévoles, donateurs, sympathisants), en coordination avec les associations locales
- viser le rajeunissement et la parité dans les conseils d'administrations (national / association locale).

AUGMENTATION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS

- s'adresser également aux jeunes retraités, familles avec enfants, jeunes (14-25 ans)
- favoriser l'adhésion du grand public urbain au travers d'actions sur le thème de la nature dans les villes (refuges balcons...)
- développer le parrainage.

RENFORCEMENT DE LA DIVERSIFICATION DES RESSOURCES

- élaborer et déployer une stratégie de diversification des sources de financement
- développer les partenariats (entreprises/fondations) avec le secteur privé
- nouer des partenariats contributifs durables
- définir la gamme des prestations que la LPO peut réaliser dans le champ de l'amélioration environnementale
- explorer et développer les possibilités de mécénat de compétence et de dons en nature
- explorer les opportunités en lien avec l'écotourisme.

LES COMBATS MILITANTS ET LEUR MÉDIATISATION

- faciliter la démultiplication des outils auprès des associations locales
- conduire un travail spécifique à l'attention des personnes en situation de handicap
- développer l'action d'influence et le lobbying
- mettre en scène des relais d'opinion (7 ou 8 ambassadeurs) pour promouvoir l'image et les combats de la LPO.

UN MANIFESTE POUR LA PRÉSIDENTIELLE

Interpellation des candidats à la présidence de la République (avril 2012)

Le (la) futur(e) président de la République va mettre en place une politique pour les cinq ans à venir (2012-2017), période qui correspond à la stratégie quinquennale de la LPO.

C'est pourquoi, cette dernière a décidé d'interpeller tous les candidats, à travers un Manifeste, basé sur ses principales préoccupations environnementales.

La LPO a choisi, pour ce manifeste, 3 axes prioritaires :

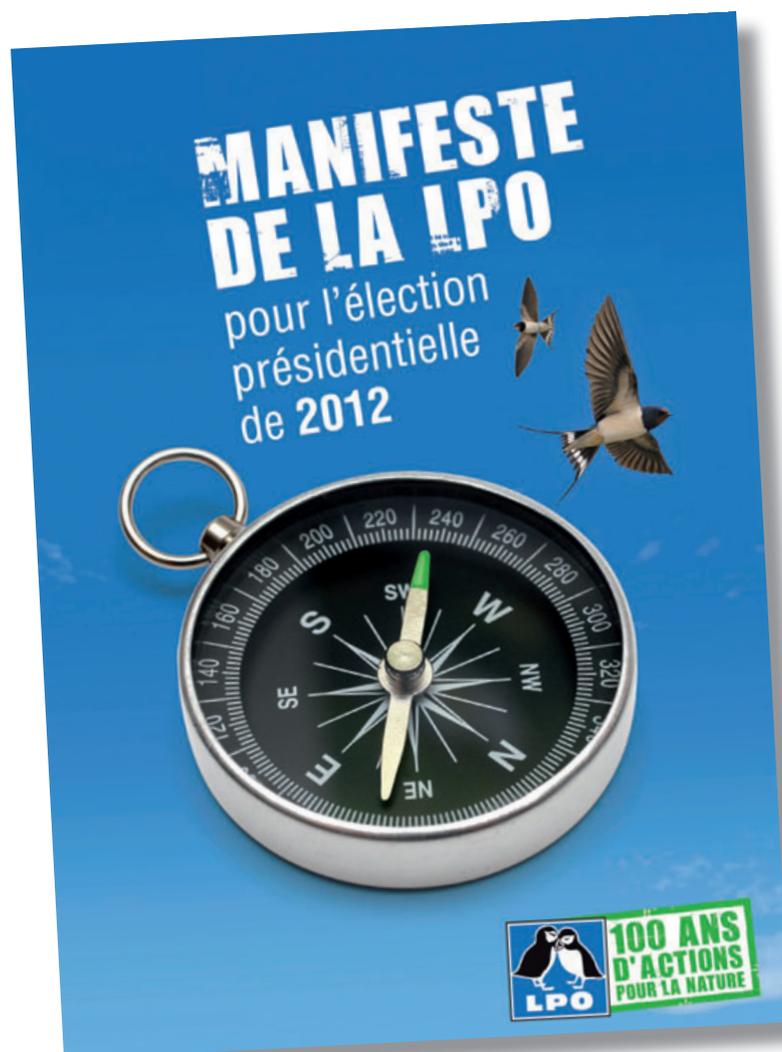
LA BIODIVERSITÉ

Avec des demandes fortes en matière de réduction de consommation d'espaces naturels et ruraux, d'accélération des projets de protection des espaces, et, enfin, de modifications importantes des modes de chasse, compte-tenu de la fragilité des espèces ;

L'EAU ET L'AGRICULTURE

Avec des exigences de conservation des prairies humides et de véritables changements dans la PAC, ainsi qu'une demande de réduction des consommations d'eau et de produits phytosanitaires ;

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ACTIONS ASSOCIATIVES dans ce domaine.



UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL POUR 2012, ANNÉE DU CENTENAIRE

Première année d'expression de sa nouvelle stratégie, 2012 sera pour la LPO une année exceptionnelle.

Objectifs :

- **célébrer 100 ans d'engagement et d'actions** de la LPO en faveur de l'oiseau et de la nature
- **remercier** tous ceux qui soutiennent les valeurs et les actions de la LPO
- **faire découvrir au plus grand nombre les réalisations** de la LPO au cours du siècle passé (espèce, espace, lobbying...)
- **valoriser les actions de conservation** (espaces naturels, espèces)
- **communiquer sur l'extension du champ de préoccupation** de la LPO (toute la biodiversité)
- **augmenter le nombre d'adhérents et de refuges**
- **renforcer ou créer des liens avec les acteurs institutionnels et privés.**

Une vaste campagne d'adhésion

Nous avons besoin d'être nombreux pour être encore plus efficaces, plus représentatifs et plus entendus par les décideurs. Adhérer à la LPO, c'est être solidaire. Alors rejoignez-nous !

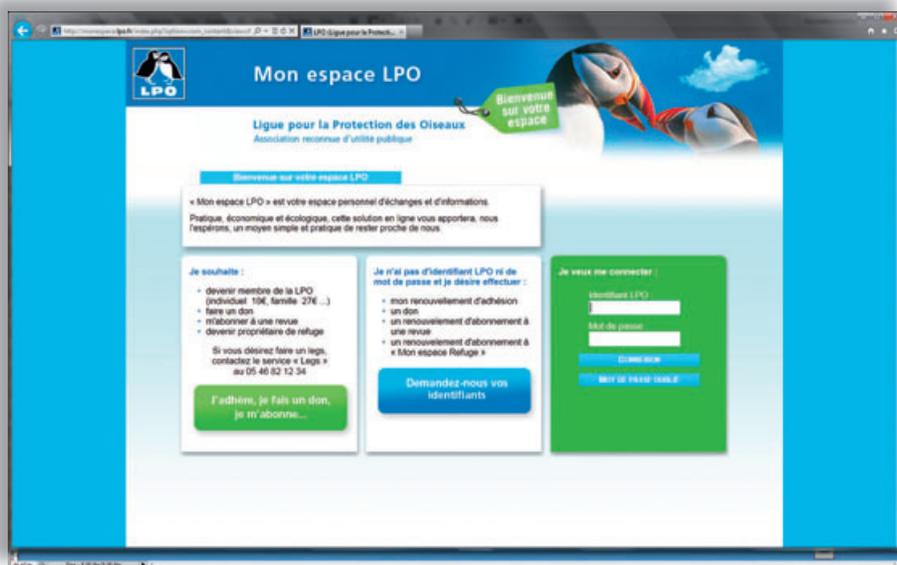
ADHÉRER, C'EST :

- rejoindre un réseau national de femmes et d'hommes passionnés par la nature et désireux de la préserver.
- découvrir la nature grâce à des sorties et acquérir de nouvelles connaissances sur la nature, être conseillé, rencontrer d'autres amoureux de la nature en participant aux actions bénévoles et agir à son niveau pour préserver la biodiversité.
- permettre à la LPO d'accroître sa représentativité, au niveau national et européen (au travers de BirdLife International) tout en s'enrichissant des idées et du savoir-faire de chacun.
- garantir la pérennité financière de la LPO, afin de lui permettre d'agir avec efficacité.

ADHÉRER EN LIGNE

Adhérer et renouveler sa cotisation, gérer ses abonnements, faire des dons à la LPO, autant de gestes que l'on peut aujourd'hui réaliser directement par internet. Il suffit de se connecter sur : <http://monespace.lpo.fr>

La connexion s'effectue grâce à un identifiant et un mot de passe obtenus après la première visite d'identification ou sur demande pour les personnes déjà enregistrées dans les fichiers de la LPO.



La campagne : 100 ans d'actions pour la nature

A l'occasion de son centenaire, la LPO lance une vaste campagne de communication en affichage et presse, destinée à mobiliser le grand public en faveur de la protection de la nature.

Conçue bénévolement par l'agence CSUPER! et relayée grâce à la générosité des supports, elle émet un cri d'alarme, celui de la nature, traduit par un vol de vanneaux en forme de "SOS".

Cette campagne, relayée sur le site Internet www.lpo.fr, par des modules personnalisables (la LPO et CSUPER! ont même créé une typographie "oiseaux" !), permet à chacun d'adresser à un ami ou à un collègue, un message invitant à adhérer à la LPO, à devenir bénévole, ou tout simplement à être solidaire.

Le destinataire recevra, par courriel, une vidéo à partager dans laquelle Alain Bougrain Dubourg revient sur les victoires et les projets de la LPO.

Chacun a également la possibilité de télécharger différents outils, comme des bannières animées, pour faire découvrir le site et la vidéo à ses contacts.

A côté de la campagne institutionnelle, il a été retenu d'illustrer les nombreux combats et victoires de la LPO depuis 100 ans. "Pour que nos victoires construisent l'avenir, rejoignez-nous" est le thème qui sera décliné en signalétique et produits collectors afin de mettre en images un siècle d'actions et favoriser l'adhésion du public.

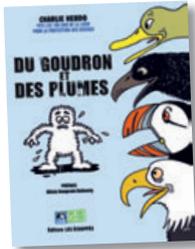
Les adhérents confèrent à la LPO une forte crédibilité qui lui permet de peser dans l'avenir de la société. Il est urgent d'agir.

The screenshot displays the LPO website interface. At the top left, there is a logo for "100 ANS D'ACTION POUR LA NATURE". Below it, a navigation menu includes "LA LPO A 100 ANS", "REPORTAGES", "AGENDA", "A VOUS LA PAROLE", and "PARTENAIRES". A central banner features the text "LA NATURE A QUELQUE CHOSE A TE DIRE" with a video player. The video player shows a blue sky with birds forming the word "nature" and the text "Alain Bougrain Dubourg revient sur les victoires et les projets de la LPO dans une vidéo à partager. Remplissez le formulaire et faites découvrir le site et la vidéo à vos amis." Below the video player, there is a form titled "Envoyer un message personnalisé" with fields for "Votre email*", "Nom prénom*", "Votre adresse*", "Votre email*", "Envoyer à un ami", "Nom prénom*", "Son email*", and "Votre message (200 caractères maximum)". There are "Envoyer" and "Prévisualiser" buttons. At the bottom, there is a row of logos for various partners including CEMEX, EDF, Jardins BIO, Laiton, Fondation pour le Développement, and others.

Au clic sur prévisualisation, une fois que les champs sont remplis

Sorties du centenaire

LES OUVRAGES CENTENAIRE



"Du Goudron et des Plumes"

Ce livre s'appuie sur les dessins humoristiques parus depuis 20 ans dans "Charlie Hebdo". Les dessins ont été sélectionnés et organisés en une dizaine de rubriques : grippe aviaire, marées noires, réchauffement climatique, caricatures politiques, chasse, dioxines...

Chacune de ces rubriques est introduite par le texte d'une personnalité (Albert Jacquard, Luc Jacquet, Maud Fontenoy, Cavana, Cabu...)

Editions : Les Echappés • Parution : novembre 2011



"100 oiseaux des parcs et des jardins"

Ecrit par Frédéric Jiquet, chercheur au MNHN, en charge du programme STOC, et administrateur de la LPO France, ce livre présente les 100 espèces les plus communément rencontrées dans nos jardins. Sa sortie coïncidera avec la présentation au grand public de l'Observatoire des Oiseaux des Jardins, dont il sera un des outils.

Editions : Delachaux et Niestlé

Parution : Mars 2012



"L'Oiseau au cœur : 40 photographes animaliers célèbrent 100 ans d'actions pour la nature"

Ce livre a été réalisé en collaboration avec plus de 40 photographes animaliers qui célèbrent 100 ans d'actions pour la nature en racontant, en texte et en images, des moments précieux de leur vie de photographes de nature et d'oiseaux. Au cœur de cet ouvrage, un livret plus important est consacré aux oiseaux de la réserve naturelle nationale des Sept-Iles, avec de superbes photos réalisées par Gilles Bentz et Armel Deniau.

Editions : Sud-Ouest

Parution : mars 2012, à l'occasion de l'inauguration d'une exposition au Jardin des Plantes, qui reprend une partie des œuvres photographiques.

"Le Guide du routard LPO : où observer les oiseaux en France"

Ce Guide du routard répertorie 77 sites où il est possible d'observer les oiseaux en France et contient un cahier de croquis d'oiseaux de François Desbordes, illustrateur-naturaliste de terrain et ornithologue.

Editions : Hachette Tourisme • Parution : septembre 2012

"1912-2012 : un siècle de la LPO"

Ce livre-objet retrace, avec une abondance de fac-similés, d'iconographies et d'objets, l'histoire de 100 ans d'actions et d'engagement en faveur des oiseaux et de la biodiversité.

Editions : Ouest-France • Parution : Novembre 2012

Auteurs : Allain Bougrain Dubourg, Philippe de Grissac et Antoine Cadi.

UN FILM DOCUMENTAIRE DÉDIÉ AU CENTENAIRE (52 MN)

Réalisé par Allain Bougrain Dubourg, le film "Un siècle pour les oiseaux" retrace les grandes étapes de la LPO :

- les débuts avec la passion des oiseaux de cage puis l'évolution vers "l'oiseau libre"
- les marées noires du *Torrey Canyon* et de l'*Erika*, qui conduiront à un procès "historique" et à la reconnaissance du préjudice écologique
- le combat en faveur des tourterelles du Médoc avec Brigitte Bardot, Sophie Marceau et Théodore Monod, et celui, toujours d'actualité, contre le braconnage des ortolans et des pinsons dans les Landes
- l'investissement de la LPO au quotidien au travers des observations, des campagnes de baguage ou des sciences participatives.

Ce film lève également le voile sur les singularités de l'ornithologie et apporte des réponses aux questions que tout le monde peut se poser :

- le comptage des oiseaux
- l'identification du chant des oiseaux
- la reconnaissance de plus de 9 000 espèces...

Ce film sera diffusé via un DVD, disponible à la vente et dans l'ouvrage édité par Ouest France, sur Ushuaia TV et au cours de festivals, conférences et animations, pour lesquels une version de 13 mn sera également disponible.

Des spectacles dédiés à la LPO

Qu'ils s'adressent plus spécifiquement aux enfants, aux adultes ou à tous, chacun de ces spectacles est dédié à la LPO, à l'occasion de son centenaire.

Concerts de Dominique Dimey : "Des voix pour la Planète"

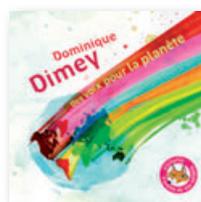


Dominique Dimey

Auteur compositeur, Dominique Dimey s'est fait une place parmi les auteurs de la chanson française. Avec plus de 13 albums enregistrés, elle chante en France et souvent à l'étranger. Ses chansons sont bien connues des enfants "J'ai droit à mon enfance", "Touche pas ma planète !" et plus récemment "Des Voix pour la planète". Ces dernières font également partie du répertoire des écoles. Elles sont particulièrement appréciées par les enseignants, qui trouvent dans son écriture et dans les thèmes abordés, des trésors pédagogiques.

Dominique Dimey soutient et initie de nombreuses actions pour permettre l'accès de tous les enfants à l'éducation, à la santé, à la culture et à notre planète. Partout, elle encourage, témoigne, mobilise : à Madagascar avec l'Unesco, au milieu des enfants des rues, à Mayotte ou en Roumanie, aux côtés de l'Unicef pour des concerts de soutien, dans les services de pédiatrie des hôpitaux...

Dominique Dimey et la LPO



- Un CD : Dominique Dimey a enregistré l'été dernier un nouveau CD à partir des chansons de son nouveau concert "Des voix pour la planète". Cet album, produit et distribué par Universal/Victorie, contient une douzaine de chansons et plusieurs versions orchestrales. Il accueille en exclusivité deux chansons dédiées à l'engagement de notre association : "Mon ami l'oiseau" et "Des refuges pour la vie" ;

- Un livre disque : "Le jardin d'Albert" ou l'histoire d'un jardinier qui dédie son jardin à la nature. Ce livre est disponible à la boutique LPO.

- Un carnet de chansons : contenant les paroles et musiques de ses chansons. Il pourra être diffusé dans les écoles, les centres de loisirs, les écoles de musiques, sous une forme téléchargeable depuis le site internet LPO, ou édité en papier et diffusé dans les réseaux des partenaires associés au projet.



- Des concerts, des ateliers et des rencontres : ouverts à tous, ils seront proposés au gré de sa tournée française, qui sera également l'occasion pour Dominique Dimey d'animer des ateliers chansons rassemblant des enfants, des adultes et des chorales, ainsi que des rencontres d'échange avec le public sur les thématiques et le travail de la LPO.

<http://www.dominiquedimey.com/home.php>

Concerts de la "Simphonie du Marais"



Hugo Reyne

La Simphonie du Marais, ensemble de musique baroque, installé en Vendée, se produit sur les scènes nationales et internationales avec un succès à chaque fois renouvelé. Hugo Reyne, flûtiste et directeur artistique de l'ensemble, a développé un programme thématique autour des oiseaux, dédié au centenaire de la LPO.

Le chant des oiseaux a inspiré de très nombreux compositeurs et la flûte a été choisie comme l'instrument illustrant ce thème en musique. L'imitation du rossignol, du coucou, du chardonneret ont donné naissance à des sonates, concertos, cantates et airs d'opéras.

Non content d'imiter les vocalises des oiseaux, certains ont même cherché à leur apprendre à chanter. A l'aide de petites flûtes, appelées flageolets d'oiseaux, on apprenait de petits airs aux oiseaux domestiqués en s'approchant de leur cage dans l'obscurité et en leur répétant sempiternellement les mêmes morceaux.

Dans ce concert, des textes tirés du naturaliste Buffon, sont cités afin d'évoquer les différentes espèces d'oiseaux et leur chant. Hugo Reyne, muni de ses différents sifflets, et accompagné de la chanteuse Stéphanie Révidat et de cinq autres instrumentistes, transporte son auditoire à travers un agréable voyage au pays des gazouillis, trilles et autres roucoulaades.

Son et Lumières "Les voyageurs du ciel" – Jacques Couturier Organisation



Fondée en 1988, Jacques Couturier Organisation a innové dans la création et la réalisation de spectacles originaux de son et lumière et d'effets spéciaux, mis en scène comme un langage, au service de l'émotion, de la poésie et de la fête.

Destiné à émerveiller petits et grands, tout en diffusant de nombreuses informations sur le peuple du ciel, le spectacle "Les voyageurs du ciel" est dédié aux oiseaux. Différentes adaptations seront présentées en 2012 (retrouvez-les sur www.lpo.fr).

Autres temps forts de 2012

L'année du centenaire sera lancée le 26 Janvier lors d'une soirée anniversaire au MNHN. Parmi les autres dates à retenir :

- la Journée Mondiale des Zones Humides (février)
- la sortie d'un timbre commémoratif (mai)
- la Fête de la Nature (mai)
- Festival Birdfair : le festival de l'oiseau et du tourisme de nature (septembre)
- l'Eurobirdwatch (octobre)
- le week-end "Rendez-vous sur les Chemins" (novembre)
- le lancement de nombreux ouvrages et l'inauguration de plusieurs expositions...

Rendez-vous naturalistes et scientifiques

- colloque 20 ans du camp de migration de la pointe de l'Aiguillon (2-5 février)
- colloque réintroductions Rhône-Alpes (février)
- lancement de l'Observatoire des Oiseaux des Jardins (20 mars)
- congrès de RNF aux Sept-Iles (3-7 avril)
- congrès AEWA La Rochelle (14-18 mai)
- événement corridor gypaètes (15 mai-15 juin)
- rencontres du réseau aigle (été)
- congrès cigogne noire (LPO-ONF, septembre)

Timbre commémoratif (mai)

La LPO bénéficiera pour son centenaire d'un bloc de 4 timbres commémoratifs, inscrit au programme philatélique 2012, par arrêté ministériel. Il s'agit d'une occasion exceptionnelle de valoriser son action auprès du grand public. Édité à très grand tirage (2 millions d'exemplaires) ce bloc de 4 timbres sera mis en vente dans les bureaux de poste. Le fond du bloc représentera un écosystème naturel. Chacun des quatre timbres sera illustré par des espèces d'oiseaux emblématiques de la biodiversité : macareux moine, outarde canepetière, gorgebleue à miroir, balbuzard pêcheur. La valeur faciale sera de 0,57 € pour assurer une large diffusion auprès du grand public. Le visuel du bloc de timbres fera l'objet d'un dévoilement, lors de la soirée anniversaire de la LPO au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) le 26 janvier 2012.

La vente générale dans les bureaux de poste est prévue le lundi 14 mai 2012. Une quinzaine de manifestations "Premier jour d'émission" seront organisées dans plusieurs villes de France, dans des lieux symboles de l'histoire de la LPO, et qui bénéficieront du soutien logistique du réseau des associations philatéliques.

Des souvenirs philatéliques seront mis en vente à cette occasion.



Estuaire 2012 (Nantes, mai)

Estuaire Nantes - Saint-Nazaire est un projet de territoire qui a pour objectif de révéler, à travers l'implantation d'œuvres d'art in situ, la diversité et les richesses d'un espace naturel exceptionnel : l'estuaire de la Loire entre Nantes et Saint-Nazaire.

La LPO et le projet "Estuaire" vont poursuivre une collaboration initiée en 2007. Dans l'objectif de renforcer cette collaboration historique, la LPO et l'équipe de "Voyage à Nantes" vont co-produire une œuvre pérenne signée par le collectif néerlandais Observatorium.

Les objectifs et valeurs communs de nos deux organismes convergent en un seul et même projet emblématique : une véritable plateforme de vies, de rencontres et de découvertes, à la croisée des chemins entre ville, art et nature. Présentée au public en mai 2012, l'œuvre rendra accessible un milieu naturel exceptionnel au cœur de la cité de Nantes... A découvrir !



Festival Birdfair (Paimboeuf, 21-23 septembre) Festival de l'oiseau et du tourisme de nature

A l'occasion de son centenaire, à travers un festival original, la LPO souhaite réunir, durant trois jours, un public le plus large possible, (français et étranger) afin de lui faire découvrir le tourisme de nature et ses activités annexes sous diverses formes : culturelle, artistique, naturelle, scientifique, commerciale...

Cette manifestation a pour but d'accompagner et de développer le tourisme de nature vers une éthique qui donne du sens au triptyque du développement durable (économie, environnement, social) :

- favoriser la découverte et la préservation de la biodiversité, au travers de l'oiseau
 - dynamiser et populariser le tourisme de nature en France en soutenant des stratégies de développement touristique
 - associer les activités de découverte pour le grand public aux rencontres scientifiques ornithologiques
- installer de façon durable une nouvelle manifestation nature dans le paysage français
 - apporter au projet un ancrage territorial (implication de la population et des élus locaux, des réseaux d'associations de protection et de découverte de la nature)
 - soutenir une action de conservation d'espèces ou d'espaces.

Elle doit déboucher sur une prise de conscience des enjeux environnementaux actuels et à venir, et du rôle et de la capacité de chacun à agir, pour la préservation des ressources naturelles et l'avenir des générations futures.



Pendant toute l'année, retrouvez de nombreux événements près de chez vous sur : www.lpo.fr

DES PARTENAIRES

L'ambition de la LPO, développée à l'occasion de cette année exceptionnelle, n'aurait pu prendre corps si de nombreux acteurs n'avaient pas accepté de relever le défi.

Certains nous accompagnent depuis de nombreuses années déjà, d'autres nous rejoignent ponctuellement ou dans la durée. Tous partagent notre volonté d'agir en faveur de la biodiversité.

Qu'ils en soient ici remerciés chaleureusement.

Grands partenaires centenaire

Engagés aux côtés de la LPO dans la durée et sur de nombreux dossiers, les "Grands partenaires centenaire" soutiennent également le centenaire de la LPO.



CEMEX

Un des leaders de l'industrie des matériaux de construction (ciment, bétons prêts à l'emploi et granulats).

La question environnementale a été très tôt au cœur des préoccupations de CEMEX. En contact régulier avec les associations naturalistes et environnementales locales dans le cadre de l'exploitation de ses carrières, CEMEX a décidé dès 1995 de formaliser ces échanges en créant le Collectif des Associations Partenaires (CAP). Ce collectif compte 18 membres (associations et conservatoires) et vise à encourager le dialogue et les actions concrètes avec le milieu associatif régional.

Fort de ce premier engagement, CEMEX s'est naturellement tourné vers un partenaire reconnu au niveau national pour ses compétences naturalistes, afin de poursuivre son action. En 2003, CEMEX et la LPO ont ainsi signé un partenariat renouvelé annuellement qui s'appuie sur 2 volets distincts :

- un mécénat financier : CEMEX soutient des programmes de préservation des espaces et des espèces gérés par la LPO. Depuis 9 ans ce ne sont pas moins de 31 programmes d'actions qui ont été concernés, parmi lesquels celui en faveur des marais de l'Ouest. Le ministère de l'Ecologie, jugeant de l'exemplarité du partenariat engagé, a reconnu et mis en valeur ce dernier à travers la réalisation d'un film pédagogique (www.lpo.fr/parteneriats/cemex).
- un plan d'actions : par ses connaissances de terrain, la LPO accompagne CEMEX dans la gestion environnementale de ses sites d'exploitation (suivi des espèces, gestion du patrimoine naturel...). Au travers d'échanges réguliers, les deux partenaires partagent également leur compréhension des sujets d'actualité ayant trait à la biodiversité (Grenelle de l'environnement, Trame Verte et Bleue...).

Ces deux volets sont, pour CEMEX et la LPO, complémentaires et cohérents. Ils s'enrichissent mutuellement d'année en année et tous deux contribuent de manière pragmatique à la préservation de la biodiversité, l'une des composantes majeures de la politique de développement durable de l'entreprise.

L'organisation du réseau LPO, qui est proche de celle de CEMEX au niveau des implantations territoriales, permet l'obtention de plus de résultats. Ce partenariat trouve également une cohérence au niveau international à travers le rapprochement de BirdLife, dont la LPO est le représentant officiel en France, et de CEMEX International.

Ainsi, face aux enjeux de l'érosion de la biodiversité, ce partenariat constitue une réponse concrète de deux acteurs responsables et engagés, et participe, en France, aux démarches initiées par l'Etat pour protéger la biodiversité.



Journée portes ouvertes sur un site CEMEX
© CEMEX



Signature de la 9^{ème} convention CEMEX-LPO
© CEMEX



Milan royal © Emile Barbelette



DANONE

Le groupe Danone et la LPO collaborent, depuis de nombreuses années, pour promouvoir et développer l'action de la convention de Ramsar en France en faveur des zones humides et de l'utilisation rationnelle de ces écosystèmes.

Plus localement, des coopérations actives, visant à la préservation et à l'étude des écosystèmes naturels des impluviums d'evian et de Volvic, ont été entreprises.

Ce partenariat s'exprime au travers de nombreuses actions :

- sensibilisation du grand public, notamment à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides et de la Fête de la nature au travers de sorties nature, expositions et conférences ...
- promotion des sites Ramsar par la tenue annuelle du forum national réunissant tous les gestionnaires de ces zones remarquables afin de favoriser le développement et la maîtrise de la gestion de ces sites naturels
- conservation : suivi de la biodiversité sur les impluviums d'evian et de Volvic, et mécénat de compétence pour le programme de sauvegarde du milan royal.

Cette dernière action a remporté le 1^{er} prix aux Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable dans la catégorie "mécénat de compétence", le 31 mars 2011 au ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

www.danone.com



EDF

Premier producteur mondial d'électricité, présent sur tous les métiers de l'électricité.

Entre 2008 et 2011, la LPO a bénéficié d'un important mécénat de la part de la Fondation EDF en faveur de projets "biodiversité", comme le programme Nature et Handicap, la Mission migration, les centres de sauvegarde ou encore les aires marines protégées. Au-delà de ce partenariat, de très nombreuses actions sont réalisées en collaboration avec EDF ou avec les autres entités du groupe (ERDF et RTE), que ce soit au travers de partenariats (ex. : sur le programme Refuges LPO à destination des collectivités avec ERDF), d'instances nationales consultatives (ex. : le Comité National Avifaune avec ERDF, RTE, la LPO et FNE) ou de conventions locales sur des sites de production ou d'acheminement d'électricité. Les deux partenaires ont le souci partagé de travailler à l'amélioration des infrastructures du réseau électrique d'un point de vue environnemental (moindre impact sur les oiseaux).

Le soutien apporté au centenaire de notre association souligne tout l'intérêt que porte le groupe EDF aux actions menées en commun, en faveur de la préservation de l'avifaune et de la biodiversité en général.

<http://france.edf.com>



Mésange charbonnière dans un nichoïr
© Bernadette Gonthier



Avocette élégante © Fabrice Cahez



LÉA NATURE

Groupe familial et indépendant, créé en 1993, spécialisé dans les marques bio et naturelles (santé, alimentation, hygiène beauté et produits d'entretien).

Léa Nature, membre du **Club 1 % pour la Planète**, reverse 1 % du chiffre d'affaires de ses marques bio (Jardin BiO', SO BIO étic, Biovie ...) à des projets de protection de la nature et de l'environnement.

Elle a ainsi financé plus de 20 projets de la LPO, avec une priorité donnée à ceux de la région Poitou-Charentes où se situe le siège de l'entreprise (programmes éducatifs, actions de sensibilisation, suivi d'espèces patrimoniales comme la cigogne blanche et l'avocette élégante).

Suite à la tempête Xynthia, Léa Nature a également versé une enveloppe exceptionnelle à la LPO pour l'aider à reconstruire ses infrastructures durement touchées par la montée des eaux.

A côté de ces soutiens financiers, Léa Nature traduit ses convictions environnementales en actes à travers une démarche globale et cohérente (90 % de ses matières premières bio, matériaux écologiques et énergies renouvelables au siège social, voitures hybrides pour les commerciaux).

L'implication de Léa Nature pour le centenaire de la LPO s'inscrit dans la continuité de son engagement initié depuis plusieurs années en faveur de la biodiversité. Il se concrétise par la mise en place de produits partage avec les marques Jardin BiO' (produits d'alimentation bio) et Biovie (produits d'entretiens écologiques), disponibles en grandes et moyennes surfaces.

www.leanature.com

LEICA

Expert en optique et mécanique de précision.

Fabricant de jumelles depuis 1907 et d'appareils photo 24 x 36 depuis 1925, Leica est une manufacture qui a construit sa renommée mondiale sur son expertise en optique et mécanique de précision.

Leica repousse chaque fois les limites du "techniquement" réalisable pour produire des instruments d'observation à la pointe de l'innovation, aux services de professionnels exigeants et amoureux de la nature.

Dans le cadre du centenaire de la LPO, Leica s'engage à soutenir l'association et l'accompagne dans ses actions de protection des oiseaux et des écosystèmes, ainsi que dans sa mission pédagogique auprès du grand public.

www.leica-camera.fr/



LYONNAISE DES EAUX

Production-distribution d'eau potable et traitement des eaux usées.

Lyonnaise des Eaux assure la production-distribution d'eau potable et le traitement des eaux usées depuis 130 ans. Aujourd'hui, l'entreprise étend résolument son métier à la protection de l'eau et des milieux naturels en développant de nouveaux savoir-faire à haute valeur ajoutée technique et technologique.

La LPO et Lyonnaise des Eaux se sont ainsi récemment associées autour d'actions de protection de la biodiversité liées à la thématique de l'eau.

Un projet sera déployé en 2012 et 2013 sur deux espaces naturels remarquables : les étangs de la Brenne et la réserve naturelle de Müllembourg. Il vise à entreprendre une gestion des niveaux d'eau favorable à la nidification des oiseaux, aux écosystèmes aquatiques et plus globalement à la qualité de la ressource en eau.

Lyonnaise des Eaux soutient également le programme LIFE+ CAP DOM, notamment le projet établi en Martinique pour protéger le moqueur à gorge blanche, oiseau menacé de disparition. Ce programme entend développer des outils innovants et reproductibles de connaissance et de gestion pour la conservation d'espèces (principalement l'avifaune) et d'habitats menacés en Guyane française, sur l'île de la Réunion et en Martinique.

www.lyonnaise-des-eaux.fr



FONDATION NATURE & DÉCOUVERTES

La Fondation Nature & Découvertes finance des projets de protection de la nature ou d'éducation à l'environnement proposés par des associations loi 1901.

Dès la création du premier magasin Nature & Découvertes en 1990, la volonté de l'enseigne a été, en plus de ses engagements éducatifs, d'être un acteur de la protection de la nature aux côtés des associations de terrain. C'est ainsi qu'est née la Fondation Nature & Découvertes qui reçoit, tous les ans, 10 % des bénéfices générés par l'activité commerciale de l'entreprise.

La LPO et la Fondation Nature & Découvertes, une amitié de longue date.

Depuis bientôt 20 ans, des projets menés par la LPO et son réseau d'associations locales sont soutenus financièrement, après avoir été retenus par un comité d'experts sur l'ensemble du territoire national, en outre-mer et en Afrique francophone. Afin de préserver les oiseaux et plus largement la nature, la Fondation a choisi de faire régulièrement confiance à la LPO. A ce jour, 32 structures LPO ont reçu le soutien de cette Fondation, permettant de concrétiser 161 projets.

L'aide apportée à la LPO représente donc une part importante de l'engagement de la Fondation avec un montant de près de 1 million d'euros de dotation, soient, en moyenne, 9 projets LPO soutenus par an, et même plus de 16 par an sur les 4 dernières années.

A cela, on peut ajouter des actions d'urgence où la Fondation a trouvé d'autres manières d'aider la LPO. Ainsi, au cours de l'hiver 1999-2000, la Fondation s'est mobilisée aux côtés de la LPO pour lutter contre la marée noire de l'*Erika*. Elle a épaulé directement les centres de soins avec du matériel de première nécessité et envoyé 10 salariés volontaires pendant une semaine, au plus fort de la crise, afin de soutenir les équipes et les bénévoles, épuisés par l'ampleur de la tâche.

Des projets pilotes, tels que le projet LIFE+ CAP DOM en outre-mer pour 2010-2012 ou la convention cadre récemment signée avec la Mission Rapaces pour 2011-2013, viennent compléter ce dispositif et le structurer encore davantage au niveau national.

Enfin, le soutien à des projets exemplaires en Afrique fait aussi partie des attributions de la Fondation, comme par exemple celui apporté à l'Association Burundaise de Protection des oiseaux ou aux missions d'experts plus ponctuelles en faveur d'espèces remarquables, comme le faucon crécerelle au Sénégal.



Faucon crécerelle © LPO Alsace

www.fondation-natureetdecouvertes.com



FONDATION DU PATRIMOINE

Promotion de la connaissance, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine national.

Par son action en faveur du patrimoine non protégé, elle contribue à la sauvegarde des monuments, édifices, ou éléments remarquables des espaces naturels ou paysagers menacés de dégradation, de disparition ou de dispersion. Elle concourt ainsi à l'emploi, à l'insertion, à la formation et à la transmission des savoir-faire dans les secteurs de la restauration et de la valorisation du patrimoine et des sites.

S'agissant plus particulièrement du patrimoine naturel, la Fondation s'intéresse surtout aux projets de restauration des milieux naturels comme la restitution de zones humides. Elle soutient également des projets concernant les aménagements liés à l'accès des personnes handicapées aux espaces naturels et bien sûr des projets mixtes, alliant patrimoine naturel et patrimoine bâti.

La Fondation du Patrimoine soutient la LPO depuis 2009. Elle a notamment financé la réfection de la cour des Fonderies Royales à Rochefort. Elle apporte également son soutien à des projets de restauration de milieux naturels dans la Vienne, la Loire et dans les espaces naturels gérés par la LPO dans les marais de l'Ouest.

Dans le cadre du centenaire de la LPO, les deux entités vont lancer en commun une campagne de souscriptions visant à recueillir des fonds pour acquérir des espaces naturels remarquables en Basse Vallée Angevine et en Moyenne Vallée de la Charente dans le cadre du programme Life "Rôle des genêts".

www.fondation-patrimoine.org



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Outil institutionnel et performant, véritable autorité environnementale en charge du portage des politiques dans le domaine.

Le ministère du Développement durable, sans équivalent en Europe, reflète la volonté de l'Etat français de se doter d'un outil institutionnel performant et référent. Au cœur de la dynamique du Grenelle de l' Environnement et des politiques publiques (ressources naturelles, transports, urbanisme, logement, énergies renouvelables, prévention des risques...), le ministère assure la mutation écologique de l'économie et de la société française, dans son ensemble.

Pour faire face à l'un des grands défis de ce siècle, stopper la perte de biodiversité, le ministère agit pour ménager les ressources naturelles, protéger les espèces et les milieux naturels, favoriser la continuité écologique et assurer la qualité de l'eau, à travers des politiques de connaissance et de diffusion de l'information environnementale, de protection, de restauration et de valorisation adaptées.

Compte-tenu des compétences développées par la LPO depuis de longues années, le ministère du Développement durable lui confie l'animation de nombreux plans nationaux d'actions en faveur d'espèces d'oiseaux menacées et la gestion d'espaces naturels protégés. De même, en application de sa reconnaissance d'utilité publique, la LPO participe, avec le ministère, à de nombreuses réflexions sur la préservation de la biodiversité et sur le développement de l'éducation à l'environnement ou la sensibilisation des acteurs et du grand public.

www.developpement-durable.gouv.fr/



MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Etablissement scientifique et service public, dédié à la recherche et à la diffusion des connaissances.

À la fois établissement scientifique et service public, tourné vers la recherche et la diffusion des connaissances, le Muséum assume 5 grandes missions fondatrices qui régissent et nourrissent l'ensemble de ses activités :

- recherche fondamentale et appliquée
- expertise
- gestion et conservation des collections
- enseignement et pédagogie
- diffusion des connaissances.

Depuis de nombreuses années, le Muséum national d'Histoire naturelle et la LPO travaillent de concert, tout particulièrement en faveur du développement d'outils de suivi de l'évolution de la biodiversité (inventaires, comptages, élevage d'outardes canepetière...).

En 2012, un Observatoire des Oiseaux des Jardins sera proposé au grand public afin de mieux comprendre le rôle des jardins et de l'urbanisation sur les populations d'oiseaux tout en sensibilisant le plus grand nombre (science participative) à leur observation.

Durant l'année du centenaire, de nombreuses actions seront menées en collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle (conférences, expositions...) :

- **un livre et une exposition : "L'oiseau au cœur"**

Les photographies d'oiseaux de nos contrées, réalisées par une quarantaine de grands photographes animaliers, seront exposées sur les grilles du Jardin des Plantes. Ces tirages sont extraits de l'ouvrage "L'oiseau au cœur", beau livre de 150 pages, publié en avril (éditions LPO/ Sud Ouest).

Dates : 12 avril-17 juin 2012.

- **conférences : "centenaire de la LPO"**

Date : 30 janvier, 6, 13, 27 février et 12 mars 2012.

- **film et discussion : "Oiseaux, le ciel suspendu",**

Séance spéciale centenaire de la LPO.

Dates : 17 juin 2012.

- **les Métiers du Muséum**

"Ornithologue" par Frédéric Jiguet, du Département d'écologie et gestion de la biodiversité du Muséum et Hugues des Touches de la LPO.

Date : 29 janvier 2012.

- **un chercheur / un livre**

"100 oiseaux des parcs et jardins", éditions Delachaux et Niestlé / éditions du Muséum.

"A la découverte des oiseaux", éditions Dunod / éditions du Muséum.

Invité : Frédéric Jiguet

Date : 4 juin 2012.

"L'Oiseau au cœur : 40 photographes animaliers célèbrent 100 ans d'actions pour la nature", éditions Sud-Ouest / LPO

Invités : Philippe de Grissac, vice-président de la LPO et Antoine Cadi, conseiller du président, LPO et coordinateur du centenaire.

Date : 24 juin 2012.

- **stand et atelier LPO**

Lors de la Fête de la nature

Dates : 9-13 mai 2012.

Les Partenaires du centenaire

Ces partenaires accompagnent ponctuellement la LPO lors d'un ou plusieurs rendez-vous du centenaire.



CSUPER!

Créée il y a plus de dix ans par Bastoun Talec et Vincent Bouvier, CSUPER! est une agence de communication, notamment culturelle et environnementale. Elle se bat pour les causes, les espaces et les services publics. De fait, le grand public s'inscrit au cœur de sa démarche. L'agence accompagne, entre autres, le Musée du Louvre, la Cité des Sciences et de l'Industrie et la LPO !

"Selon nous, préserver une espèce, et bien plus largement la biodiversité, ne consiste pas seulement à "sauver la planète" mais à sauver nos qualités essentielles, celles qui nous humanisent. On comprend alors l'évidence de la locution suivante : "LPO centenaire, CSUPER!" déclarent les fondateurs de l'agence.

www.csuper.fr



Conservatoire du littoral

CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Etablissement public français menant une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres.

Le Conservatoire du littoral est un établissement public créé en 1975. Il mène une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres français. Il peut intervenir dans les cantons côtiers en métropole, dans les départements d'outre-mer ainsi qu'à Saint-Pierre-et-Miquelon. Il intervient également dans les communes riveraines des estuaires, des deltas et des lacs de plus de 10 km².

Il acquiert des terrains fragiles ou menacés, à l'amiable, par préemption, ou exceptionnellement par expropriation. Le Conservatoire du littoral acquiert chaque année 20 à 30 km². Des biens peuvent également lui être donnés, légués ou bien faire l'objet de donations en paiement des droits de succession.

Après avoir réalisé les travaux de remise en état nécessaires, il confie la gestion des terrains aux communes, à d'autres collectivités locales ou bien à des associations pour qu'ils en assurent la gestion dans le respect des orientations arrêtées. Avec l'aide de spécialistes, il détermine la manière dont doivent être aménagés et gérés les sites qu'il a acquis pour que la nature y soit aussi belle et riche que possible. Il définit ainsi les utilisations, notamment agricoles et de loisir, compatibles avec ces objectifs.

C'est un établissement public unique, qui ne connaît pas d'équivalent dans d'autres pays. Au 30 septembre 2011, le Conservatoire du littoral est garant de la protection de 140 000 hectares, soit plus de 1 000 km de côtes en France, ce qui représente près de 12 % du littoral français. Son objectif est de contribuer à la protection d'un tiers de ce littoral.

L'équipe du Conservatoire du littoral comprend 150 personnes, à la Corderie Royale à Rochefort, à Paris et aux sièges des délégations régionales.

www.conservatoire-du-littoral.fr

hama[®]

HAMA

Groupe spécialisé dans les accessoires multimédias (audio, vidéo, photo, numérique, téléphonie mobile).

A travers l'opération "SAUVONS LA PLANETE" lancée en 2007, le groupe Hama s'engage dans la lutte pour un meilleur environnement. Pour chaque produit Hama porteur de l'opération, 1 € est reversé à une association qui milite quotidiennement en faveur de la protection de la nature, parmi lesquelles notre association.

A la LPO, ces fonds ont jusqu'alors été utilisés pour développer les actions de tourisme nature que nous menons dans toute la France et tout au long de l'année via les "Séjours nature LPO".

En 2011 et 2012, le soutien de l'entreprise sera axé sur le renforcement de la relation avec les adhérents et la recherche de nouveaux adhérents à l'occasion du centenaire de la LPO.

www.hama.fr



LA POSTE

En 2010, dans le cadre d'une convention de partenariat tripartite (La Poste, le magazine "Image & Nature" et la LPO), un Collector de 10 timbres "Image et Nature" a été créé par Phil@poste pour relayer la campagne "SOS" en faveur de la préservation de la biodiversité. Il a été vendu en région Poitou-Charentes, sur la boutique web du timbre, au "Carré d'Encre" et par correspondance.

1 € par collector vendu a été reversé à la LPO. Les sommes perçues ont été affectées aux programmes Tourisme nature de la LPO et de conservation de la cigogne blanche.

La Poste émettra en mai 2012, pour le centenaire de la LPO, un bloc de 4 timbres-poste inscrit au programme philatélique. Pour fêter l'évènement, des manifestations seront organisées lors du "Premier jour d'émission" par La Poste et le réseau LPO dans toute la France. Le visuel du bloc de timbres sera dévoilé lors de la soirée anniversaire de la LPO au Muséum national d'Histoire naturelle, le 26 Janvier 2012.

www.laposte.fr



SÉCHÉ ENVIRONNEMENT

Entreprise spécialisée dans la valorisation et le traitement des déchets.

Le nouveau partenariat de la LPO avec le groupe Séché Environnement entend permettre à ce dernier de développer sa politique développement durable, et à la LPO, de s'engager en faveur d'une plus grande prise en compte de la biodiversité par les entreprises.

La LPO va accompagner Séché Environnement dans l'accomplissement de ses engagements volontaires dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Biodiversité (stratégies, validation de programmes, échanges divers entre les deux entités). Le groupe Séché Environnement va soutenir financièrement la LPO dans ses programmes en faveur de la biodiversité et plus spécifiquement dans le cadre des actions prévues à l'occasion de son centenaire (dispositif multimédias, film documentaire, rendez-vous nationaux).

www.groupe-seche.com

Club des Partenaires du centenaire

Ces partenaires accompagnent ponctuellement la LPO lors d'un ou plusieurs rendez-vous du centenaire.



BRASSERIE DE BRETAGNE

La Brasserie de Bretagne (bière BRITT, DREMMWEL, SANT ERWANN, Celtika) est située à Trégunc dans le département du Finistère. Elle est membre de l'association Produit en Bretagne.

En mars 2007, la Brasserie de Bretagne a reçu le prix d'excellence au Concours général agricole de Paris. C'est la première fois, depuis la création du concours, qu'une brasserie obtient cette distinction.

La Brasserie de Bretagne brasse ses bières depuis le siècle dernier (1998) sur le site de Trégunc. Les bières BRITT sont non-pasteurisées. Elles arborent le macareux comme fier emblème !

En 2012, la Brasserie de Bretagne fournira sa bière Britt lors de la soirée anniversaire du centenaire (Paris, 26 Janvier), de la soirée du congrès de Réserves naturelles de France (Perros-Guirec, 4 avril) et de la soirée de l'Assemblée Générale LPO (Perros-Guirec, 2 Juin).

www.brasseriedebretagne.com

CHARLIE HEBDO Éditions LES ÉCHAPPÉS

LES ÉCHAPPÉS – CHARLIE HEBDO

Cette maison d'édition française, créée en septembre 2008 par l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo et dirigée par le dessinateur Riss, prolonge l'activité des auteurs de l'hebdomadaire (bande-dessinée, reportages, chroniques, livres de dessins, livres pour enfants).

Pour le centenaire de la LPO, les plus belles signatures du dessin humoristique ont accepté de rechercher leurs dessins impliquant l'oiseau, ou de nous en dédier de nouveaux !

C'est ainsi qu'est né l'ouvrage "Du Goudron et des Plumes", sorti en novembre 2011.

www.charliehebdofr/editions-les-echappes



ÉTAPHÔTEL

Chaîne hôtelière du groupe hôtelier Accor.

Depuis 2006, Etaphôtel s'est associé à la LPO autour d'un objectif commun : contribuer à l'évolution des comportements en faveur de la planète. Des actions de sensibilisation à l'environnement à destination du personnel des établissements de la chaîne et des animations sur la nature pour la clientèle ont été conduites dans l'ensemble des hôtels qui sont devenus, en 2011, adhérents LPO. Le programme "Oiseaux en détresse" LPO a fait l'objet d'un mécénat via ses 7 Centres de Sauvegarde. Cette année, une planche de jeux pédagogiques, réalisée par la LPO, a été distribuée dans les hôtels de la chaîne pour amuser les enfants tout en les sensibilisant aux étapes de la chaîne de soins (de l'oiseau blessé à l'oiseau soigné).

Parallèlement, Etaphôtel s'est associé au programme "Loisirs nature" de la LPO qui vise à faire découvrir la nature au plus grand nombre. Un moteur de recherche Sorties Nature sur www.lpo.fr permet de retrouver l'intégralité des sorties organisées par la LPO dans toute la France, tout en donnant la possibilité de réserver des nuitées chez Etaphôtel avec, à la clé, un tarif préférentiel (-10 %).

A l'occasion du centenaire, notre partenaire étend cette action aux événements "nature" de 2012 grâce à un module de réservation en ligne disponible sur la page "Agenda" du site centenaire LPO.

www.etaphotel.com





RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE

Association loi 1901 animant les échanges et travaux entre les gestionnaires de ces espaces naturels.

L'association Réserves naturelles de France, RNF, fédère un réseau national de plus de 700 professionnels de la nature (gardes, conservateurs, animateurs...) qui gèrent plus de 260 sites sur 30 000 km² de nature préservée.

Accueillant au moins quatre cinquièmes des espèces d'oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens, ainsi qu'un tiers des espèces végétales protégées en France, RNF constitue un des maillons essentiels du dispositif de protection de la nature dans notre pays.

Les réserves naturelles regroupent, en France métropolitaine et en outre-mer, des réserves naturelles nationales (RNN), réserves naturelles régionales (RNR) et celle de Corse, créées respectivement par l'État, les régions et la Collectivité territoriale de Corse. Elles sont gérées par des associations, comme la LPO (10 RNN et 5 RNR), des collectivités et des établissements publics.

Elles poursuivent trois missions indissociables : protéger les milieux naturels et les espèces, gérer les sites et sensibiliser le public.

Chaque réserve naturelle, dotée de son propre projet de conservation et de gestion, recherche un équilibre délicat afin que les hommes et la nature vivent en harmonie. Connaissances scientifiques et expérience du terrain conduisent les gestionnaires à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention. De la gestion douce à la restauration de milieux dégradés, l'objectif premier reste le même : s'adapter au milieu naturel concerné.

Un des aspects essentiels du métier des personnels des réserves demeure la pédagogie qui repose sur un savoir-faire particulier : patience, écoute, capacité d'adaptation à la diversité des publics (enfants, adultes, personnes en difficulté, de passage ou habitant sur place...). Sur la base de leurs connaissances et grâce à leur démarche d'accueil, il s'agit pour eux d'entraîner les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation.

En 2012, la LPO accueillera le congrès des Réserves naturelles de France à Perros-Guirec, du 3 au 7 avril, tandis que RNF participera à la réalisation d'un numéro spécial de "Terre Sauvage", dédié à la LPO et à l'oiseau.

www.reserves-naturelles.org

COLLECTIVITÉS LOCALES

Plusieurs régions et départements de France ont apporté leur soutien à la réalisation du film sur le centenaire, ainsi qu'aux actions du réseau local LPO.



VOS NOTES



**100 ANS
D'ACTION
POUR LA NATURE**



RN de Moeze Oléron © LPO

Coordination : Claire Lux

Service éditions LPO : Antoine Barreau
Yann Hermieu

Création, mise en page : Ezenn communication
02 96 48 73 50

CONTACTS :

Claire Lux

Attachée de presse
06 34 12 50 69

Thierry Dutertre

Directeur de la Communication et des Partenariats
06 34 20 50 76

Antoine Cadi

Conseiller auprès du Président - Coordinateur centenaire
06 21 63 18 00

